



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 février 2026

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Forum régional africain pour le développement durable**  
Douzième session  
Addis-Abeba (hybride), 28-30 avril 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Table ronde de haut niveau 1 : Intensifier les actions  
transformatrices et coordonnées en faveur du Programme  
de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 :  
L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine**

## Résumé du rapport sur les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

### I. Introduction

1. Alors qu'il reste seulement cinq ans pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>, même si l'Afrique progresse sur la voie de la réalisation de 12 des 17 objectifs de développement durable, le rythme actuel est insuffisant pour atteindre ces objectifs à l'horizon 2030. Le thème de la réunion de 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, à savoir : « Des actions transformatrices, équitables, novatrices et coordonnées en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable qui garantissent un avenir durable pour tous » est donc éminemment pertinent.

2. Le présent rapport comprend une évaluation des résultats obtenus par l'Afrique au regard des cinq objectifs de développement durable qui constituent les domaines prioritaires du Forum politique de haut niveau en 2026, à savoir les objectifs n° 6, 7, 9, 11 et 17, et les objectifs correspondants de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine<sup>2</sup>. Bien que le manque de données officielles de qualité empêche une analyse exhaustive, le rapport offre un aperçu comparatif des différentes régions du monde et des sous-régions africaines<sup>3</sup>.

\* ECA/RFSD/2026/1/Rev.1.

<sup>1</sup> Résolution n° 70/1 de l'Assemblée générale.

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur les objectifs de l'Agenda 2063 et les aspirations, « moonshots » et objectifs stratégiques qui y sont associés, voir Union africaine, *La Décennie de mise en œuvre accélérée : deuxième Plan décennal de mise en œuvre 2024-2033* (Addis Abeba, 2024) p.21.

<sup>3</sup> Sauf indication contraire, les conclusions du présent rapport proviennent de la base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable des Nations Unies, disponibles en anglais aux adresses : <https://ecastats.uneca.org/africaundata/> (consulté le 2 février 2026) et <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consulté le 4 février 2026) respectivement.



## II. Eau propre et assainissement

Tableau 1

**Objectif de développement durable n° 6 et objectifs stratégiques qui y sont associés du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063**

| Programme 2030   | Agenda 2063  |
|--|--|
| Objectif n° 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable | 1.5 : Renforcer la résilience climatique des économies et des communautés<br>2.3 : Construire des infrastructures de classe internationale qui sillonnent l'Afrique<br>6.2 : Garantir une vie saine et promouvoir la nutrition |

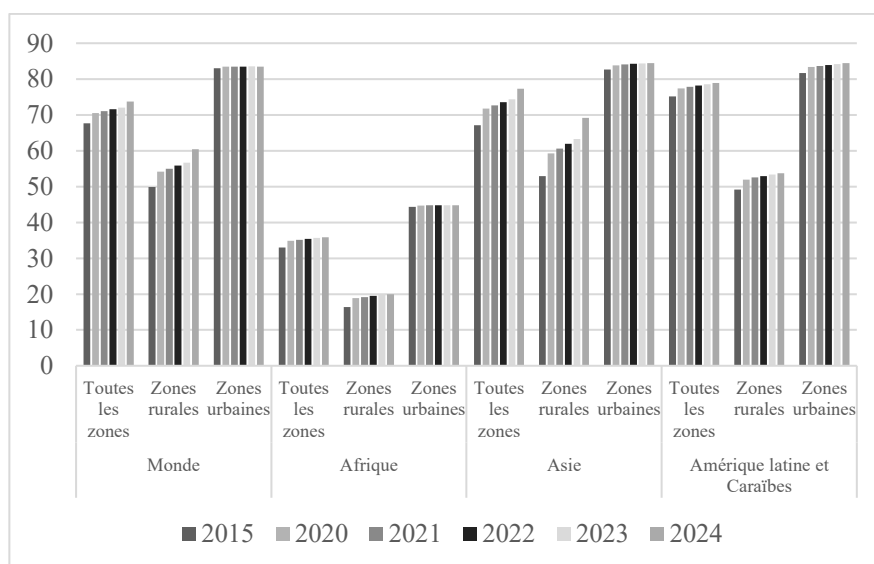
### A. Objectifs de développement durable : cibles 6.1 et 6.2 et indicateurs 6.1.1 et 6.2.1

3. L'Afrique a fait des progrès modestes, mais insuffisants pour améliorer l'accès à l'eau potable. La proportion de la population qui y a accès est passée de 33,0 % en 2015 à 35,9 % en 2024, un chiffre nettement inférieur à la moyenne mondiale et aux résultats obtenus en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, comme le montre la figure 1. Les fortes disparités entre zones urbaines et rurales ont persisté, l'accès à l'eau en milieu rural restant particulièrement faible (20,0 % en 2024), soulignant la nécessité d'intensifier les investissements et de transposer les politiques à plus grande échelle afin de garantir une sécurité de l'approvisionnement en eau équitable et durable.

Figure 1

**Proportion de la population recourant à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité, dans le monde et dans certaines régions, 2015 et 2020-2024**

(en pourcentage)

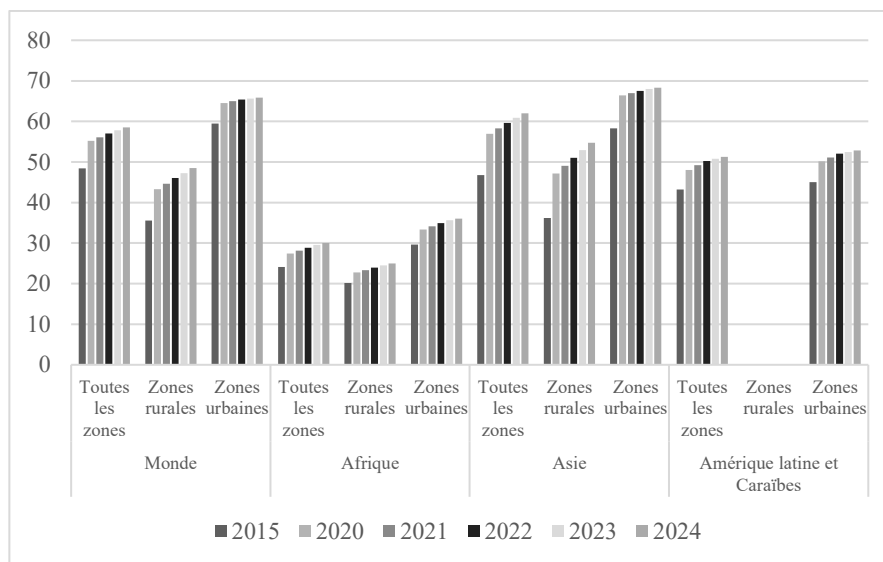


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consulté le 4 février 2026).

4. L'accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité reste difficile. Un objectif a été inclus dans le premier plan de mise en œuvre décennal (2014-2023) de l'Agenda 2063 pour réduire de 96 % la part de la

population vivant dans de mauvaises conditions d'hygiène. Malgré les progrès accomplis, les résultats sont loin d'atteindre cet objectif, et la situation en Afrique est plus critique par rapport à la moyenne mondiale et à celle d'autres régions, comme le montre la figure 2.

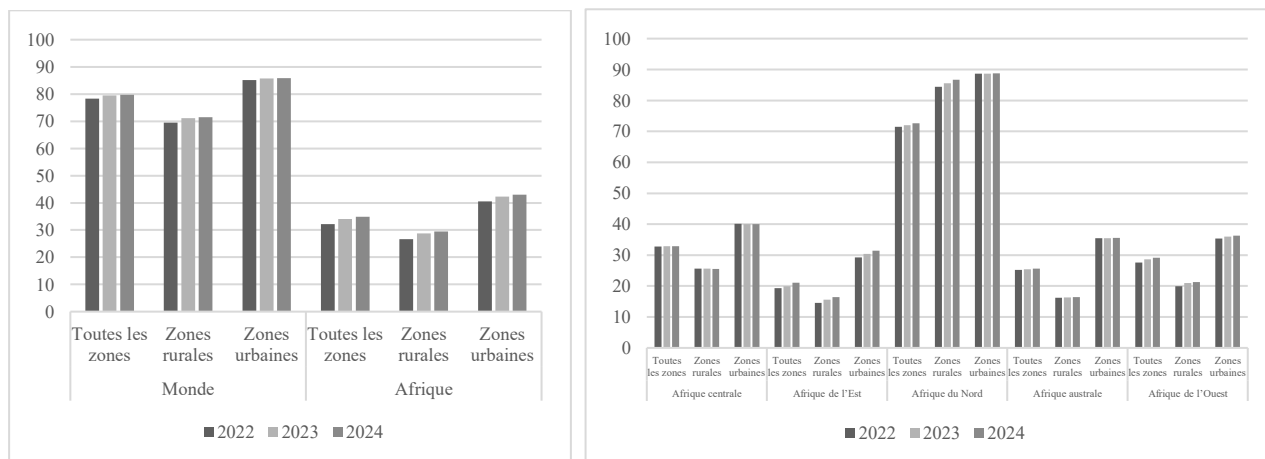
Figure 2  
**Proportion de la population recourant à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, dans le monde et dans certaines régions, 2015 et 2020-2024**  
 (en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

5. En 2024, la part de la population africaine qui avait accès à des installations de base pour le lavage des mains sur place s'élevait à 34,9 %, chiffre inférieur à la moitié de la moyenne mondiale, qui était de 79,7 %. La couverture variait considérablement d'une région à l'autre en Afrique : parmi les sous-régions du continent, l'Afrique du Nord, avec 72,6 %, était la plus proche de la moyenne mondiale et affichait l'écart le plus faible entre les zones urbaines (88,7 %) et rurales (86,7 %), comme le montre la figure 3.

Figure 3  
**Proportion de la population disposant d'installations de base pour le lavage des mains sur place, dans le monde et en Afrique, 2022-2024**  
 (en pourcentage)



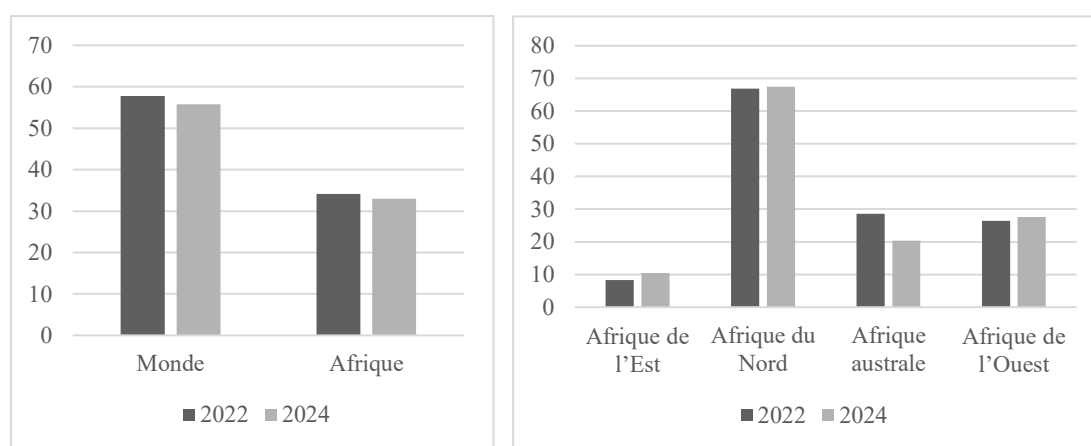
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

## B. Objectifs de développement durable : cible 6.3 et indicateurs 6.3.1

6. En 2024, seuls 33,0 % des eaux usées d'origine ménagère en Afrique étaient traitées sans danger, un niveau qui n'avait pratiquement pas évolué depuis 2022 et qui était nettement inférieur à la moyenne mondiale de 55,8 %. Des disparités sous-régionales persistaient, l'Afrique du Nord affichant des résultats relativement bons, tandis que l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest restaient à des niveaux de traitement faibles, comme le montre la figure 4. Le manque de données limitait l'analyse pour l'Afrique centrale.

Figure 4

**Proportion des rejets d'eaux usées d'origine ménagère traitées sans danger, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2022 et 2024**  
(en pourcentage)



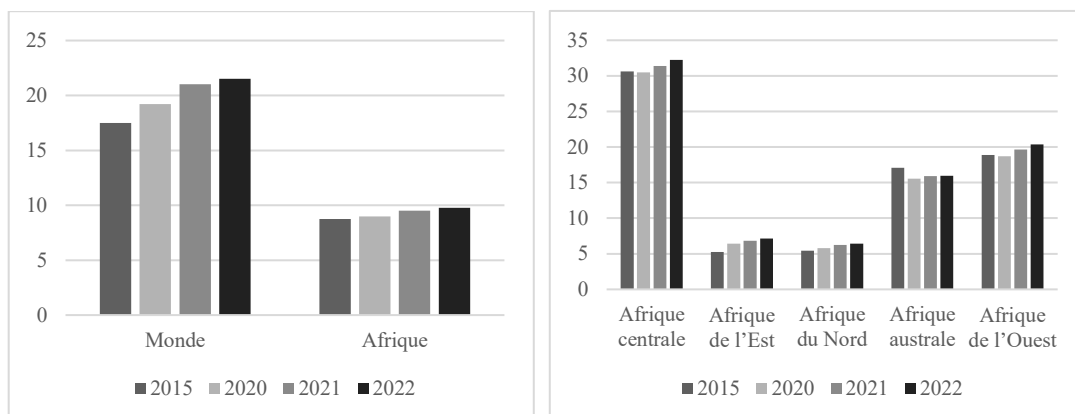
*Source* : Commission économique pour l'Afrique (CEA), Base de données relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://ecastats.uneca.org/data/data-products/sdgs/24> (consulté le 2 février 2026).

*Note* : Les données pour 2022 et 2024 ne sont pas disponibles pour l'Afrique centrale.

## C. Objectifs de développement durable : cible 6.4 et indicateurs 6.4.1 et 6.4.2

7. L'efficacité de l'utilisation des ressources en eau s'est légèrement améliorée en Afrique, passant de 8,75 \$/m<sup>3</sup> en 2015 à 9,76 \$/m<sup>3</sup> en 2022, mais elle est restée bien en deçà de la moyenne mondiale de 21,52 \$/m<sup>3</sup> en 2022. Des disparités sous-régionales persistaient. L'Afrique centrale était la plus efficace et l'Afrique du Nord, malgré sa grave pénurie d'eau, la moins efficace, comme le montre la figure 5.

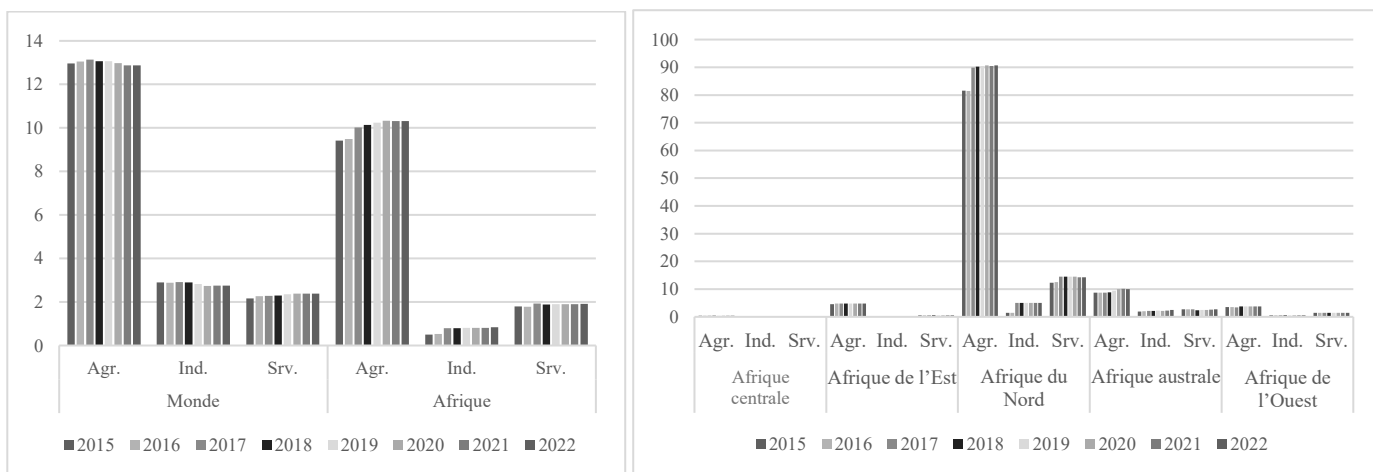
Figure 5  
**Efficacité de l'utilisation des ressources en eau, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015 et 2020-2022**  
 (en dollars des États-Unis par mètre cube)



Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

8. En 2022, le niveau moyen de stress hydrique en Afrique est resté inférieur à la moyenne mondiale dans tous les secteurs, comme le montre la figure 6. Au niveau sous-régional, l’Afrique du Nord s’est retrouvée confrontée à une situation critique, avec un stress hydrique agricole dépassant 90 %, ce qui témoigne d’une grave surexploitation des ressources en eau douce renouvelables. Les autres sous-régions ont enregistré des niveaux de stress globaux inférieurs à 20 %.

Figure 6  
**Prélèvements d’eau douce, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, par secteur, 2015-2022**  
 (en pourcentage des ressources)



Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

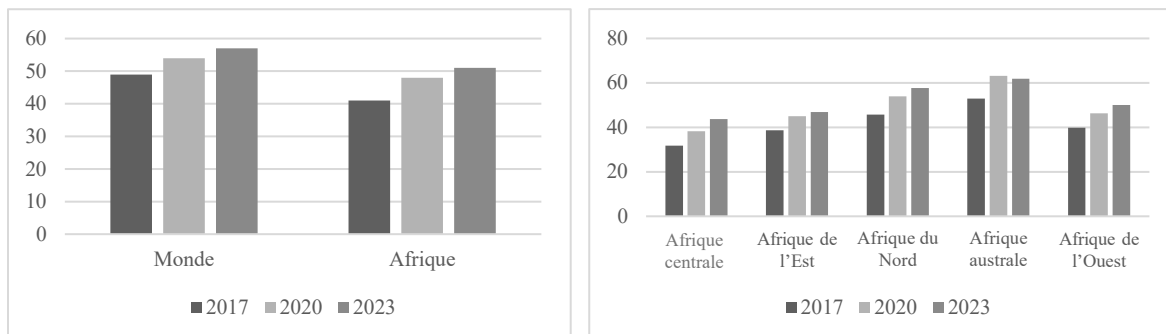
Abréviations : Agr., agriculture ; Ind., Industrie ; Srv., Services.

#### D. Objectifs de développement durable : cible 6.5 et indicateur 6.5.1

9. La mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique s’est progressivement améliorée, passant de 41 % en 2017 à 51 % en 2023, mais elle est restée légèrement inférieure à la moyenne mondiale de 57 % en 2023.

Les progrès ont été inégaux d'une sous-région à l'autre, l'Afrique australe et l'Afrique du Nord arrivant en tête, comme le montre la figure 7.

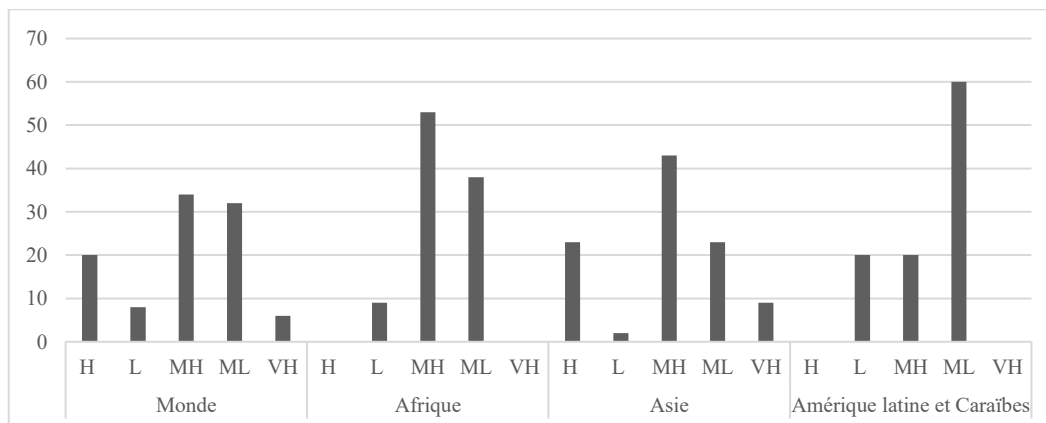
Figure 7  
**Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2017, 2020 et 2023**  
 (en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

10. En 2023, quelque 53 % des pays africains affichaient un niveau moyennement élevé de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, ce qui était supérieur à la proportion mondiale de 34 % ainsi qu'aux proportions en Asie (43 %) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (20 %), comme le montre la figure 8. Le manque de données sur les niveaux élevés et très élevés souligne toutefois la nécessité de renforcer les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques afin d'améliorer la gouvernance de l'eau.

Figure 8  
**Répartition de la gestion intégrée des ressources en eau par niveau de mise en œuvre, dans le monde et dans certaines régions, 2023**  
 (en pourcentage de pays)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

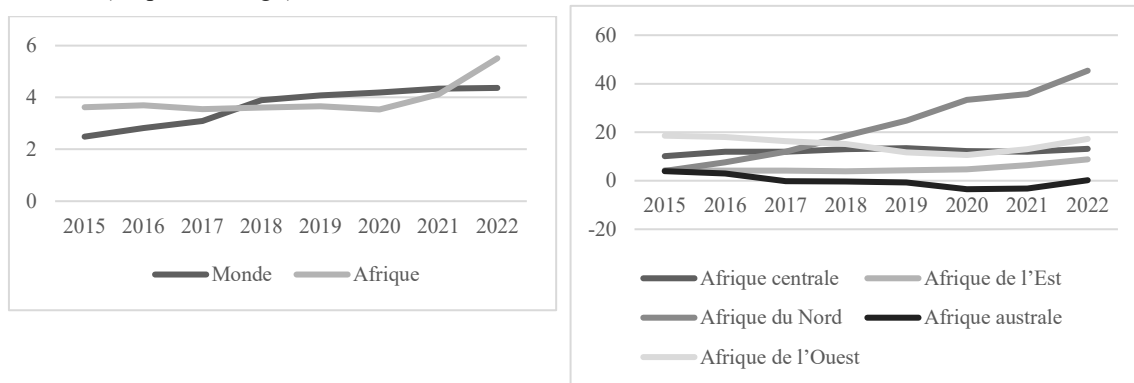
Abréviations : L, faible ; ML, moyennement faible ; MH, Moyennement élevé ; H, Élevé ; VH, Très élevé.

### E. Objectifs de développement durable : cible 6.6 et indicateur 6.6.1

11. En Afrique, les écosystèmes liés à l'eau étaient supérieurs à la moyenne mondiale en ce qui concerne la superficie des plans d'eau permanents. La superficie des lacs et cours d'eau permanents est passée de 3,6 % en 2015 à 5,5 % en 2022, comme le montre la figure 9, mais de fortes disparités sous-

régionales persistaient : en Afrique du Nord, cette superficie a augmenté rapidement, passant de 4,05 % en 2015 à 45,38 % en 2022, tandis qu'en Afrique australe, elle a été ramenée de 3,0 % en 2015 à 0,2 % en 2022, avec notamment une légère baisse à -3,50 % en 2020, en raison de la variabilité climatique, de la surexploitation des ressources en eau et des pressions anthropiques.

Figure 9  
**Évolution de la superficie des plans d'eau permanents dans les lacs et cours d'eau, dans le monde et en Afrique, 2015-2022**  
 (en pourcentage)

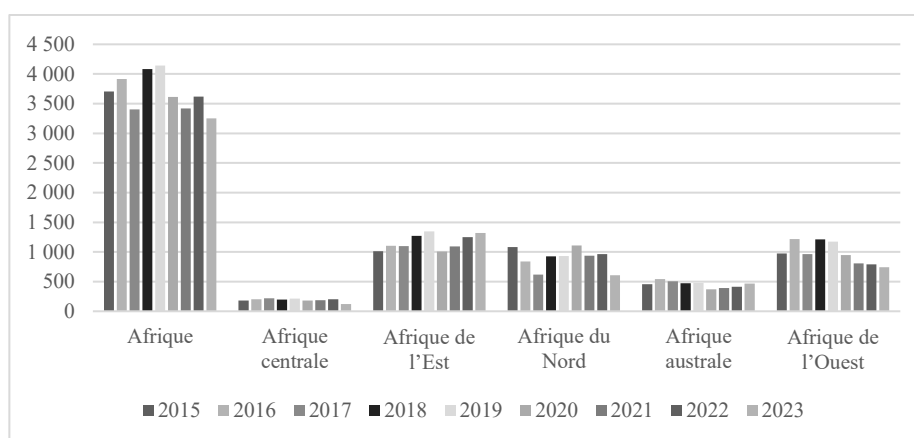


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**F. Objectifs de développement durable : cibles 6.a et 6.b et indicateurs 6.a.1 et 6.b.1**

12. Le décaissement brut du montant total de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement sur le continent a atteint un pic de 4,14 milliards de dollars en 2019. Comme le montre la figure 10, ce chiffre a été ramené à 3,25 milliards de dollars en 2023, soit une baisse de 12,2 % par rapport au niveau de 2025 (3,71 milliards de dollars).

Figure 10  
**Aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement par bénéficiaire, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015-2023**  
 (en millions de dollars des États-Unis constants de 2023)



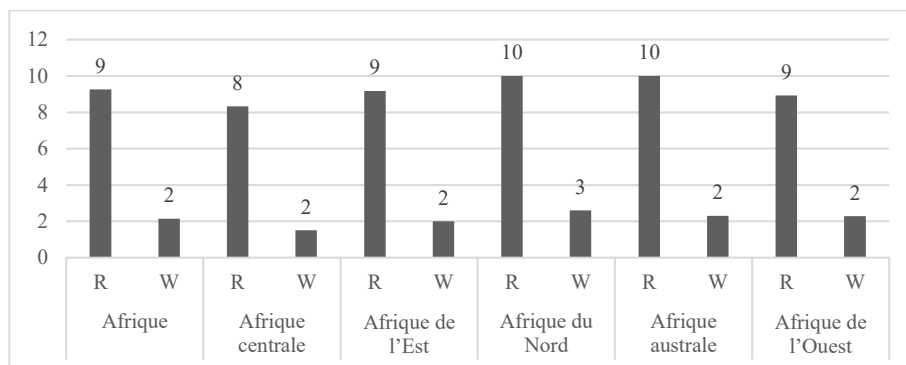
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

13. En 2022, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe se situaient au-dessus de la moyenne continentale en ce qui concerne la clarté des procédures de

participation à la planification des programmes relatifs à l'eau potable en milieu rural et le niveau de participation des usagers ou de de la population locale. L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest ont obtenu des résultats similaires à cette moyenne. L'Afrique centrale se situait en dessous de la moyenne, comme le montre la figure 11.

Figure 11

**Évaluation de la clarté des procédures de participation à la planification des programmes relatifs à l'eau potable en milieu rural <sup>a</sup> et du niveau de participation des usagers ou des populations locales <sup>b</sup>, Afrique et ses sous-régions, 2022**



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Abréviations : R, Planification de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural ; W, Planification des ressources en eau.

<sup>a</sup> Mesuré sur une échelle de 0 à 10.

<sup>b</sup> Mesuré sur une échelle de 0 à 3.

**G. Progrès d'ensemble**

14. Depuis 2015, les progrès de l'Afrique dans la réalisation de l'objectif n° 6 ont été lents et inégaux. Des progrès modestes ont été enregistrés dans l'accès à l'eau, l'utilisation rationnelle de l'eau et la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, alors qu'il y a eu peu de progrès dans l'assainissement et la gestion des eaux usées ; Il n'en reste pas moins que des disparités ont persisté entre les sous-régions et entre les zones urbaines et les zones rurales. L'insuffisance des ressources financières, les données manquantes et le manque de mise en œuvre ont limité l'effet des mesures d'amélioration, d'où la nécessité d'une action accélérée et ciblée.

**III. Énergie propre à un coût abordable**

Tableau 2

**Objectif de développement durable n° 7 et objectifs stratégiques qui y sont associés du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063**

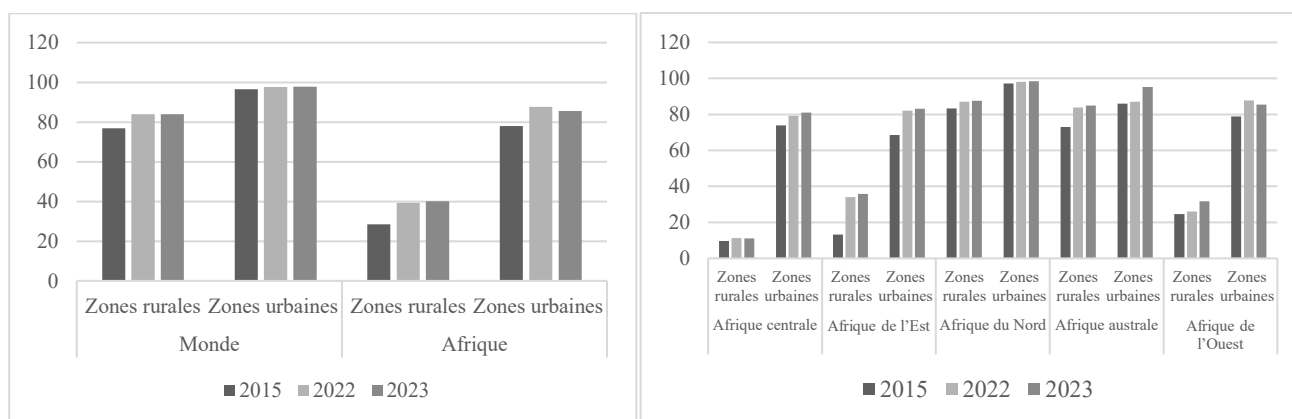
| Programme 2030  | Agenda 2063  |
|---|--|
| Objectif n° 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable | 1.2 : Transformer les économies<br>2.3 : Construire des infrastructures de classe internationale qui sillonnent l'Afrique<br>1.5 : Renforcer la résilience climatique des économies et des communautés |

**A. Objectifs de développement durable : cible 7.1 et indicateurs 7.1.1 et 7.1.2**

15. Bien qu'il y ait eu des progrès notables dans l'accès à l'électricité en Afrique en 2023, avec des taux atteignant 40,1 % dans les zones rurales et 85,6 % dans les zones urbaines, de fortes disparités entre les zones urbaines et rurales persistaient. L'accès restait bien en deçà des niveaux mondiaux, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe affichant les meilleurs résultats du continent, comme le montre la figure 12.

Figure 12

**Accès à l'électricité dans les zones rurales et les zones urbaines, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015, 2022 et 2023**  
(en pourcentage de la population)

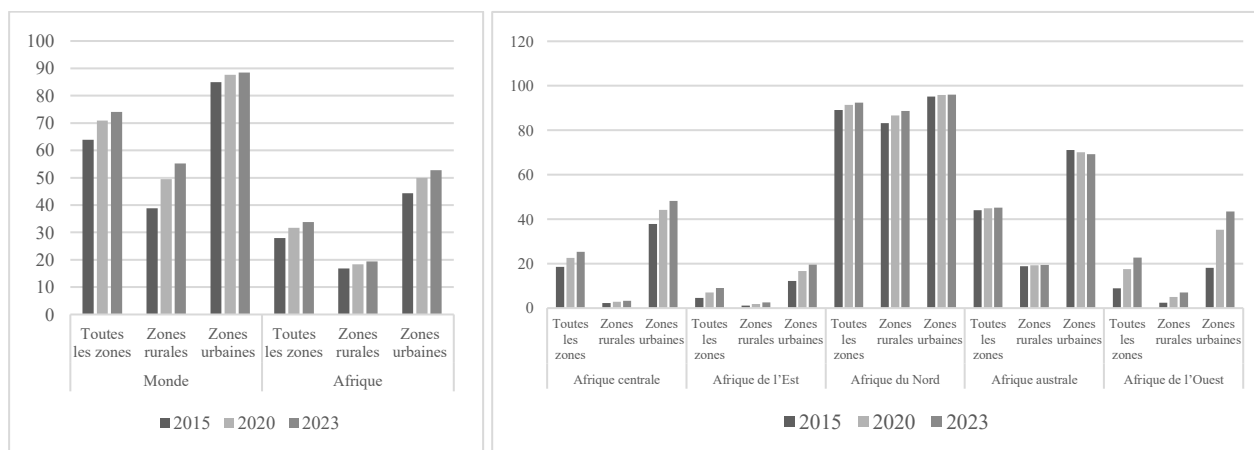


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

16. L'utilisation de carburants et technologies propres en Afrique est passée de 28,0 % en 2015 à 33,9 % en 2023, mais est restée inférieure à la moyenne mondiale. Parmi les sous-régions, l'Afrique du Nord arrivait en tête avec un taux de couverture de 92,5 % et des écarts minimes entre les zones urbaines et les zones rurales, mais des disparités notables persistaient au niveau sous-régional et entre les zones rurales et les zones urbaines. C'est en Afrique de l'Est que le taux d'utilisation était le plus faible, comme le montre la figure 13.

Figure 13

**Proportion de la population utilisant des carburants et technologies propres, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015, 2020 et 2023**  
(en pourcentage)



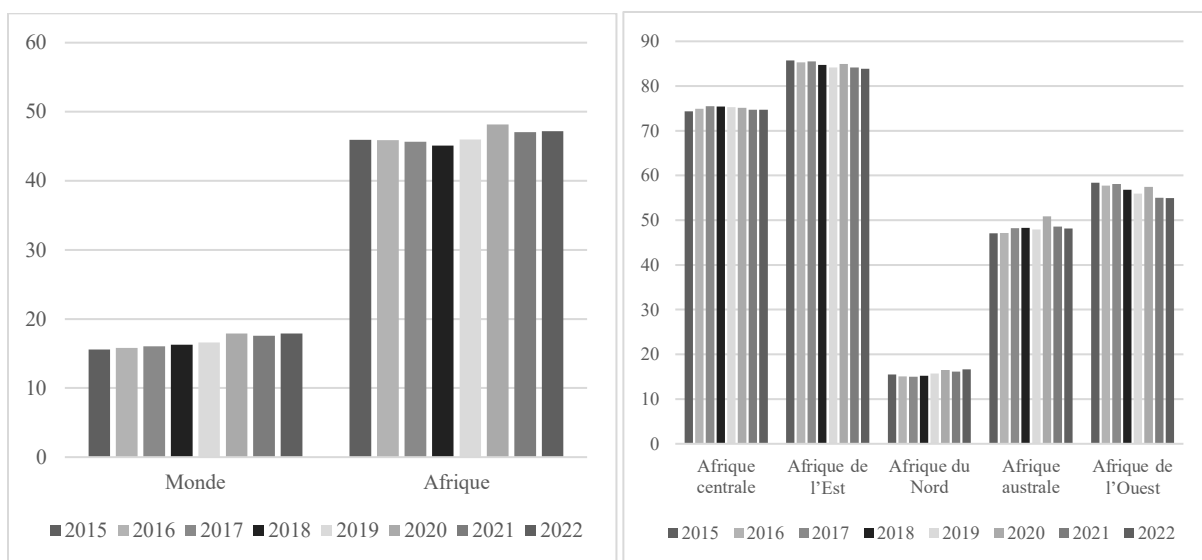
Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

## B. Objectifs de développement durable : cible 7.2 et indicateur 7.2.1

17. La dépendance mondiale à l'égard des combustibles fossiles perdure bien que les sources d'énergies renouvelables puissent faciliter une transition juste et réduire la précarité énergétique. En Afrique, les énergies renouvelables représentaient 47,2 % de la consommation totale d'énergie en 2022, soit un chiffre supérieur à la moyenne mondiale de 17,9 %. L'Afrique de l'Est arrivait en tête des sous-régions, avec 83,8 %, suivie de l'Afrique centrale, avec 74,7 %, comme le montre la figure 14.

Figure 14

**Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015-2022**  
(en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

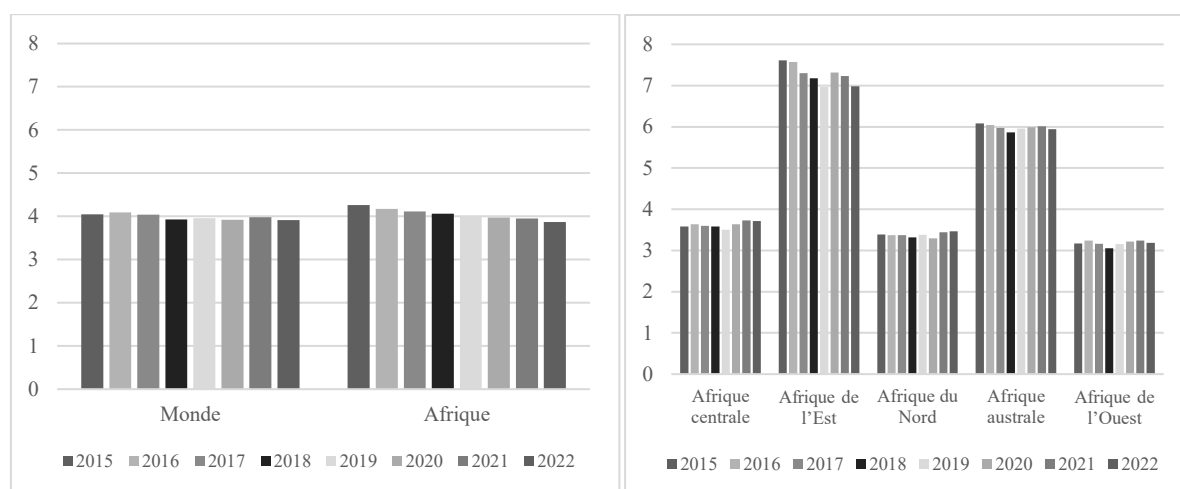
## C. Objectifs de développement durable : cible 7.3 et indicateur 7.3.1

18. En Afrique, l'intensité énergétique a été ramenée de 4,05 à 3,91 mégajoules par dollar des États-Unis constant de 2017 de produit intérieur brut (en parité de pouvoir d'achat) entre 2015 et 2022, ce qui témoigne d'une amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'énergie. Les résultats des sous-régions sont restés relativement stables depuis 2015, l'intensité la plus élevée ayant été enregistrée en Afrique de l'Est, comme le montre la figure 15.

Figure 15

**Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015 et 2019-2022**

(en mégajoules par dollar des États-Unis constant de 2017 du produit intérieur brut, en parité de pouvoir d'achat.)



Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

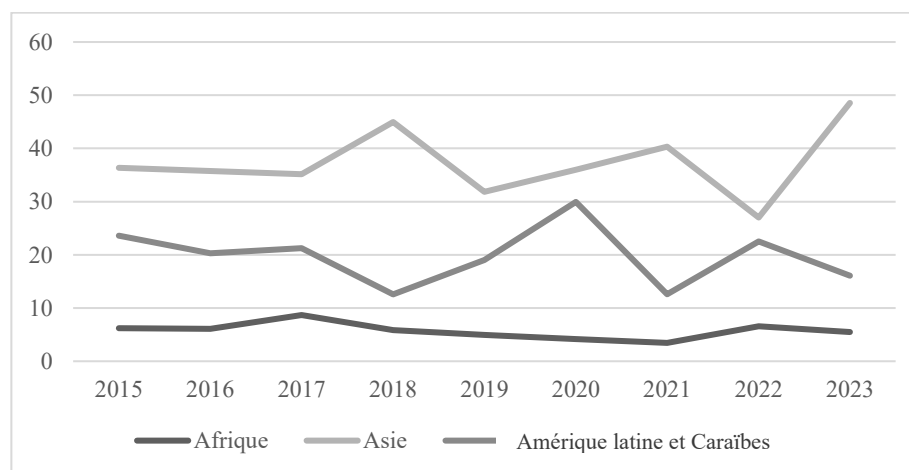
**D. Objectifs de développement durable : cibles 7.a et 7.b et indicateurs 7.a.1 et 7.b.1**

19. L'Afrique a besoin d'investissements substantiels pour assurer l'accès universel à une énergie fiable, durable et moderne. En 2023, les flux financiers internationaux destinés aux énergies propres sur le continent sont restés faibles, représentant 5,5 % de l'appui fourni à l'échelle mondiale, comme le montre la figure 16. Au niveau sous-régional cette année-là, c'est en Afrique centrale que le montant reçu a été le plus faible et en Afrique de l'Ouest qu'il a été le plus élevé, comme le montre la figure 17.

Figure 16

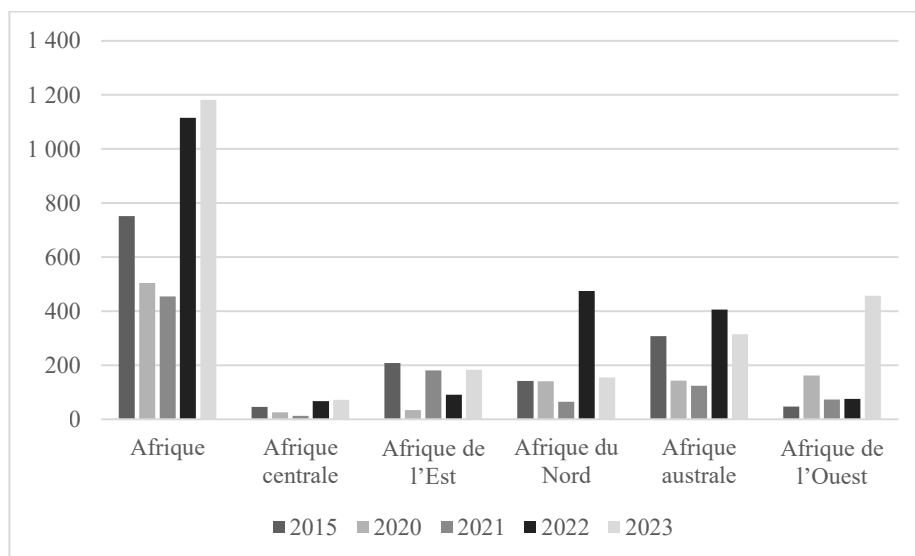
**Part des flux financiers internationaux à l'appui de la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides, par région de destination, 2015-2023**

(en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

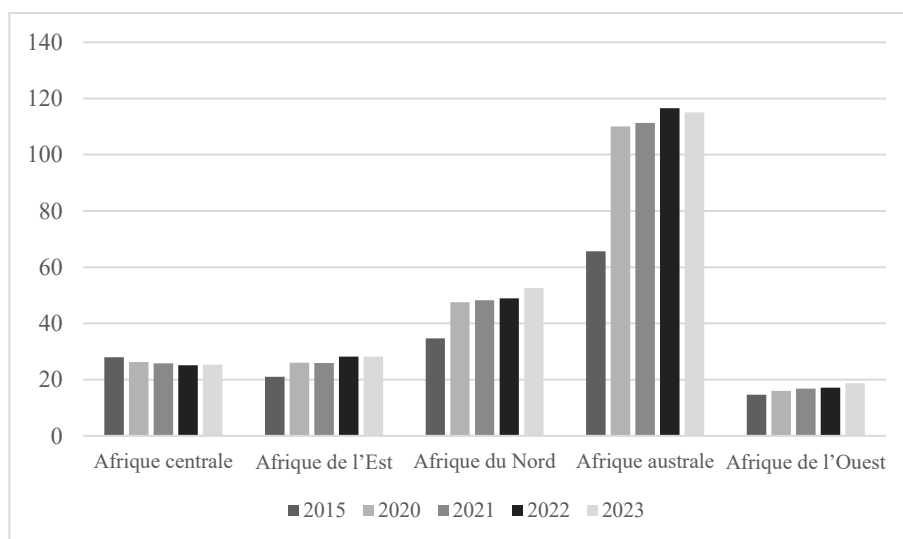
Figure 17  
**Financements internationaux destinés à la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable en Afrique et dans ses sous-régions, 2015 et 2020-2023**  
 (en millions de dollars des États-Unis constants de 2022)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

20. La puissance installée de production d'énergie électrique renouvelable en Afrique est passée de 28,5 watts par habitant en 2015 à 41,9 watts par habitant en 2023, comme le montre la figure 18, une hausse principalement due à la croissance de l'hydroélectricité. La puissance est toutefois restée inférieure à la moyenne mondiale et, en pourcentage de la puissance mondiale, elle a été ramenée de 11,4 % à 8,7 % au cours de la même période. L'Afrique australe a été le moteur de cette croissance, avec 115,1 watts par habitant, suivie par l'Afrique du Nord, avec 52,6 watts par habitant, en 2023, comme le montre la figure 19.

Figure 18  
**Puissance installée de production d'énergie électrique renouvelable, dans le monde et en Afrique, 2015-2023**  
 (en watts par habitant)

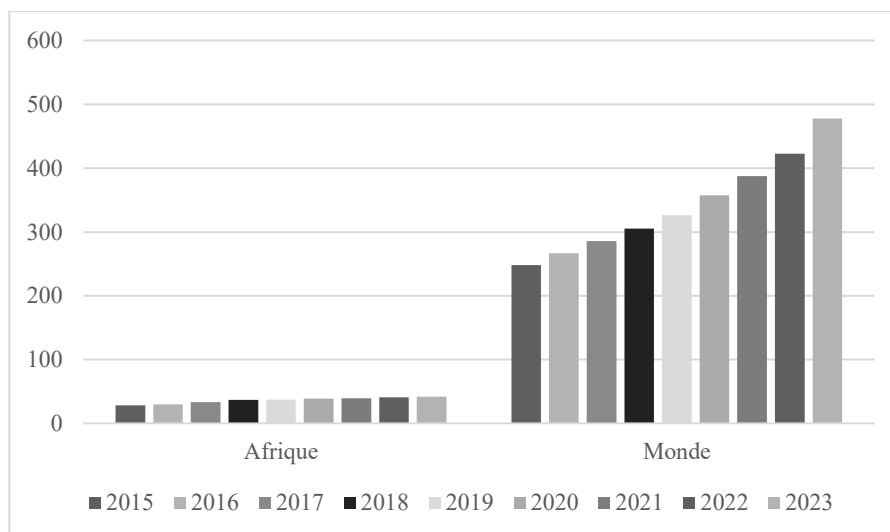


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

Figure 19

**Puissance installée en électricité d'origine renouvelable, par sous-région africaine, 2015 et 2020-2023**

(en watts par habitant)



Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

**E. Progrès d'ensemble**

21. L'Afrique doit accélérer les efforts visant à garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable et durable, tout en s'attaquant aux disparités au niveau sous-régional et entre les zones rurales et les zones urbaines. Le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité et l'investissement dans l'infrastructure de production d'énergie propre sont essentiels pour favoriser une transition juste, réduire les émissions de dioxyde de carbone et promouvoir une croissance équitable et à faible intensité de carbone.

**IV. Industrie, innovation et infrastructure**

Tableau 3

**Objectif de développement durable n° 9 et objectifs stratégiques qui y sont associés du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063**

| Programme 2030  | Agenda 2063   |
|---|---|
| Objectif n° 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation | 1.2 : Transformer les économies<br>2.3 : Construire des infrastructures de classe internationale qui sillonnent l'Afrique<br>6.1 : Éduquer et former les citoyens, en s'appuyant sur la science et l'innovation |

**A. Objectifs de développement durable : cible 9.1 et indicateur 9.1.2**

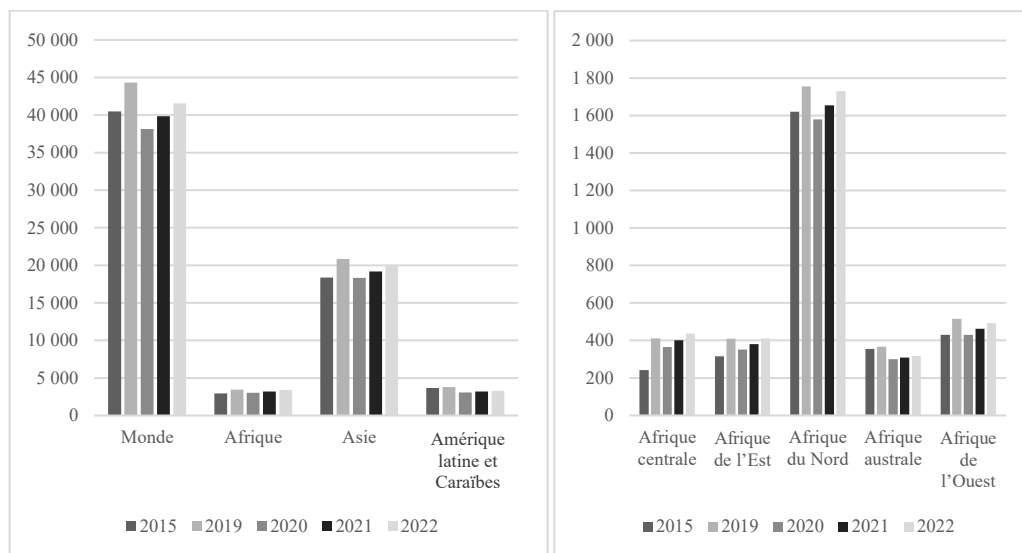
22. Dans toutes les sous-régions africaines, le transport routier a été nettement plus courant que le transport ferroviaire ou aérien. L'Afrique du Nord s'est démarquée, représentant plus de 50 % du volume total du transport routier africain et près de 90 % du transport ferroviaire africain en 2022, comme le montrent les figures 20 et 21. L'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est ont occupé une position dominante dans le transport aérien, avec des volumes

respectifs de 76 milliards et 75 milliards de voyageurs-kilomètres en 2022, comme le montre la figure 22.

Figure 20

**Nombre de passagers transportés par la route, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2019-2022**

(en milliards de voyageurs-kilomètres)

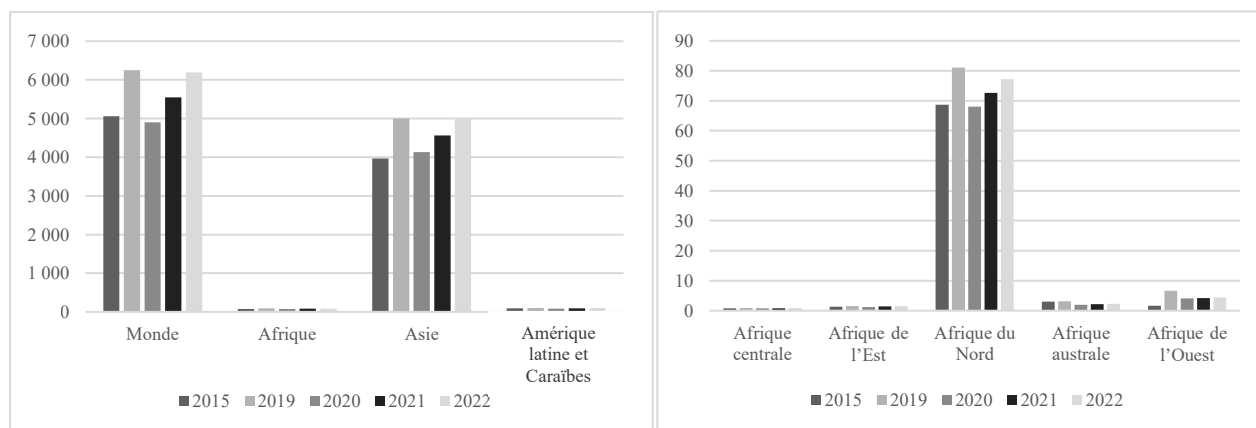


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Figure 21

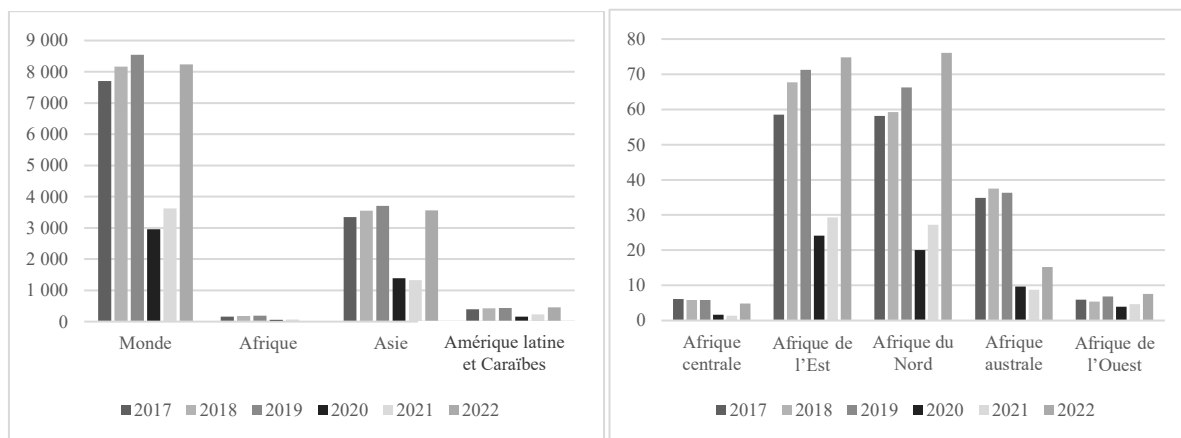
**Nombre de passagers transportés par chemin de fer, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2019-2022**

(en milliards de voyageurs-kilomètres)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

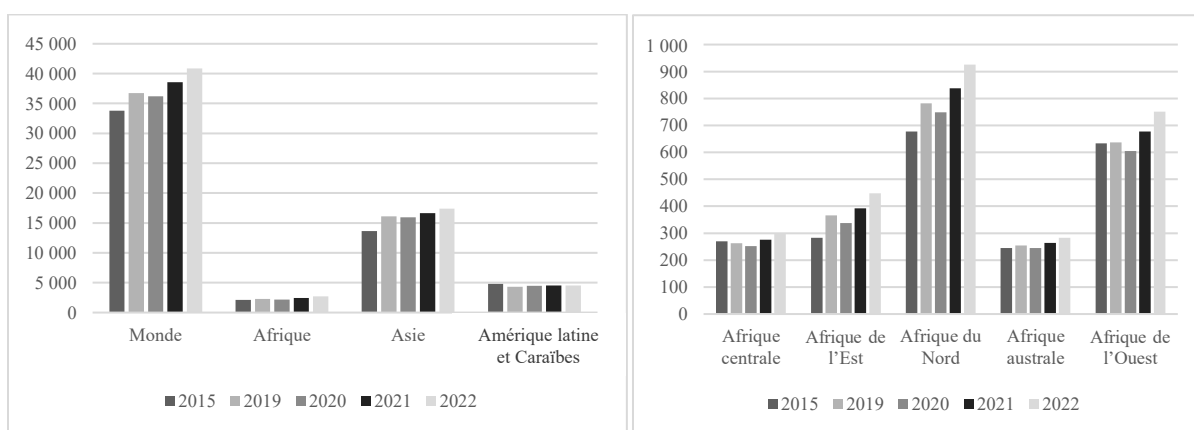
Figure 22  
**Nombre de passagers transportés par avion, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2017-2022**  
 (en milliards de voyageurs-kilomètres)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

23. Il y a eu de fortes disparités sous-régionales en ce qui concerne les volumes de fret en Afrique. L’Afrique du Nord et l’Afrique de l’Ouest occupaient une position dominante dans le transport routier de marchandises, comme le montre la figure 23, tandis que l’Afrique australe s’est distinguée par le transport ferroviaire, comme le montre la figure 24. Le fret aérien a été principalement alimenté par l’Afrique de l’Est, où il a atteint un pic de 5 milliards de tonnes-kilomètres en 2022, comme le montre la figure 25, un résultat largement imputable aux activités d’Ethiopian Airlines. L’Afrique de l’Ouest, en revanche, occupait la première place dans le transport fluvial, représentant plus de 46,6 % du volume total du continent en 2022, comme le montre la figure 26, grâce à ses ports en eau profonde, notamment celui de Lomé.

Figure 23  
**Volume de fret transporté par la route, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2019-2022**  
 (en milliards de tonnes-kilomètres)

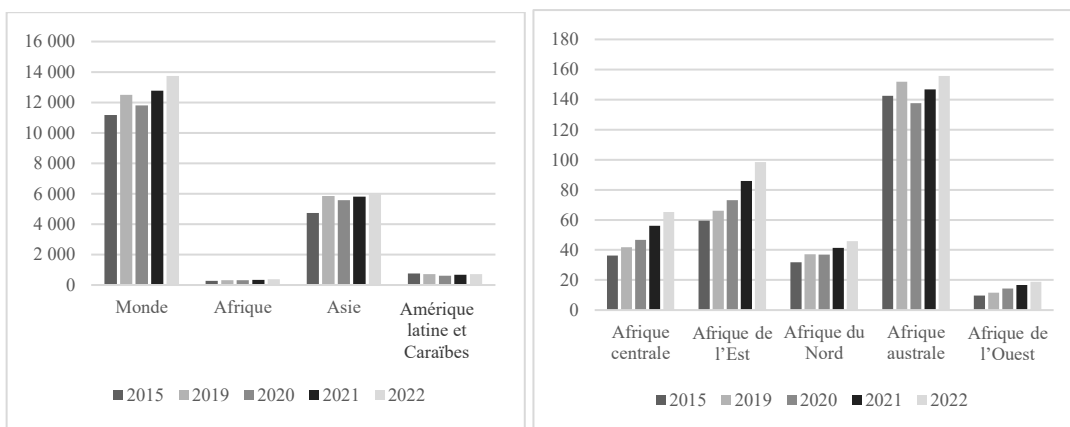


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Figure 24

**Volume de fret transporté par chemin de fer, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2019-2022**

(en milliards de tonnes-kilomètres)

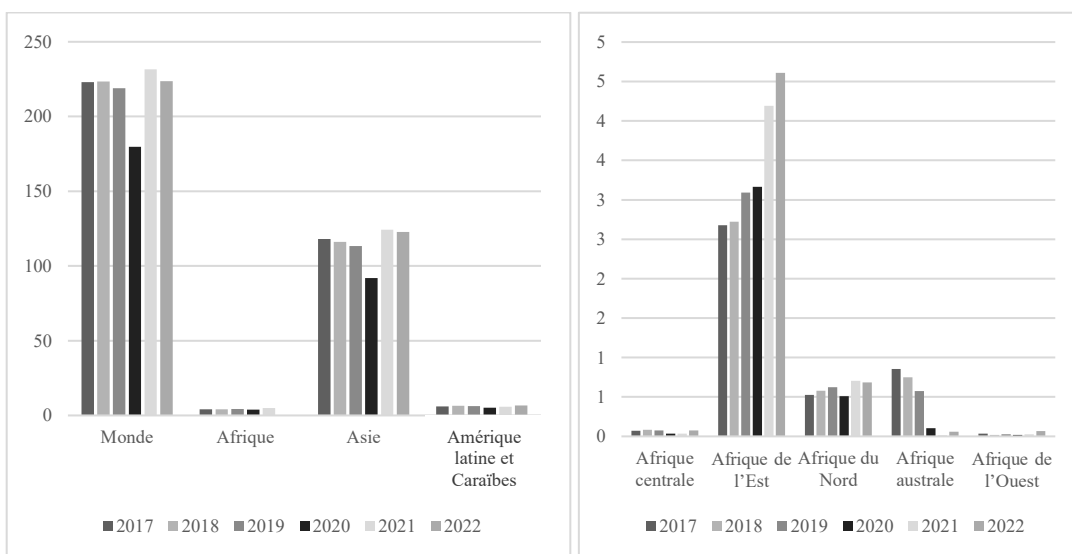


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Figure 25

**Volume de fret transporté par avion, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2017-2022**

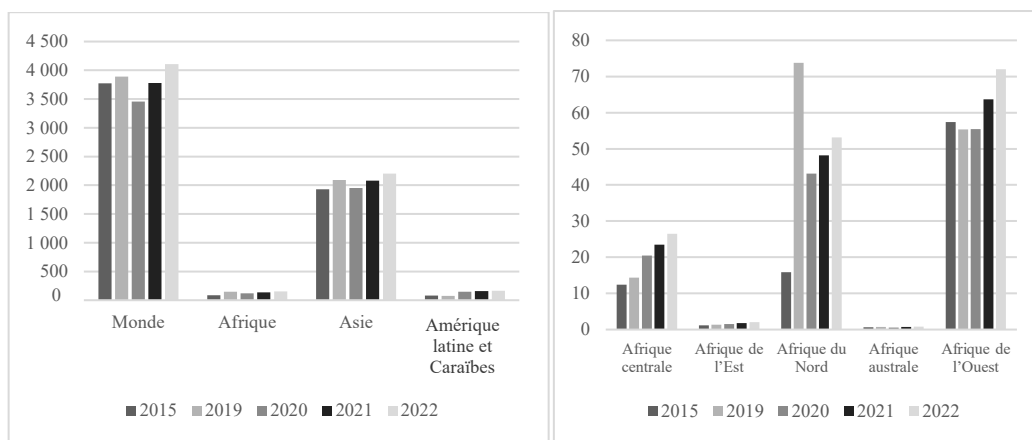
(en milliards de tonnes-kilomètres)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Figure 26

**Volume de fret transporté par voie de navigation intérieure, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2019-2022**  
(en milliards de tonnes-kilomètres)



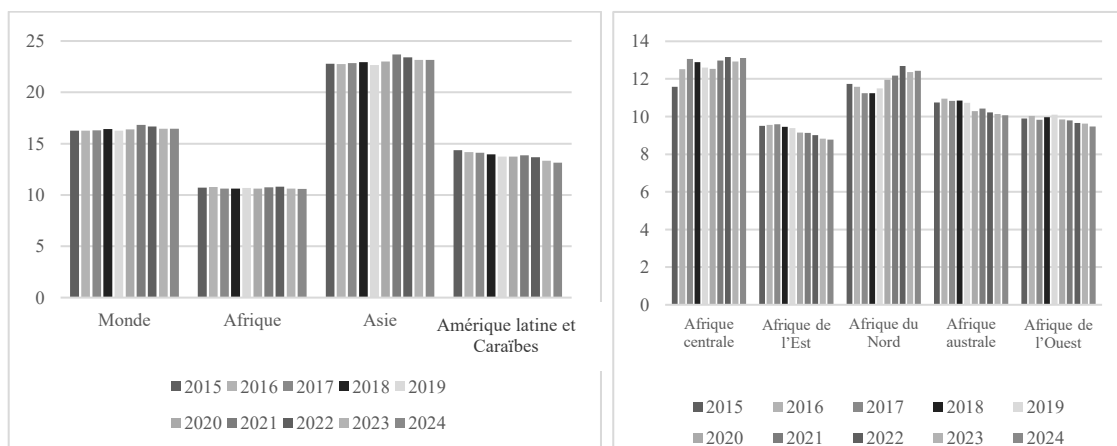
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**B. Objectifs de développement durable : cible 9.2 et indicateurs 9.2.1 et 9.2.2**

24. En 2024, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière en proportion du produit intérieur brut (PIB) représentait 10,58 % en Afrique, un chiffre inférieur à la moyenne mondiale ainsi qu'aux moyennes pour l'Asie et pour l'Amérique latine et les Caraïbes, comme le montre la figure 27. Les disparités sous-régionales étaient marquées : en 2024, l'Afrique centrale affichait le pourcentage le plus élevé (13,12 %) et l'Afrique de l'Est le plus faible (8,78 %). Toutefois, lorsque la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière était rapportée à la taille de la population, l'Afrique du Nord affichait la valeur ajoutée par habitant la plus élevée, à 442,28 dollars et l'Afrique de l'Est la plus faible, à 79,25 dollars, en 2024, comme le montre la figure 28.

Figure 27

**Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en dollars des États-Unis constants de 2015, en proportion du produit intérieur brut, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2020-2024**  
(en pourcentage)

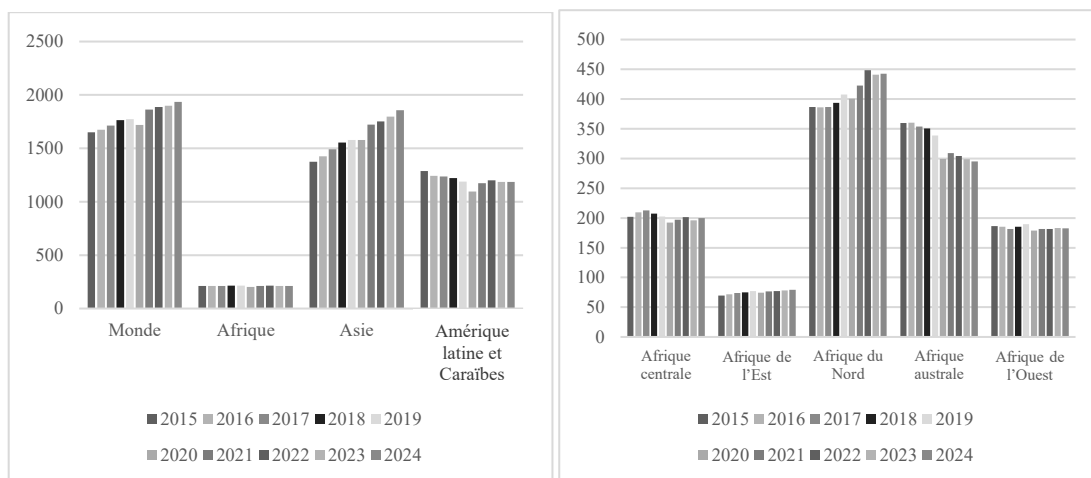


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Figure 28

**Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2020-2024**

(en dollars des États-Unis constants de 2015)



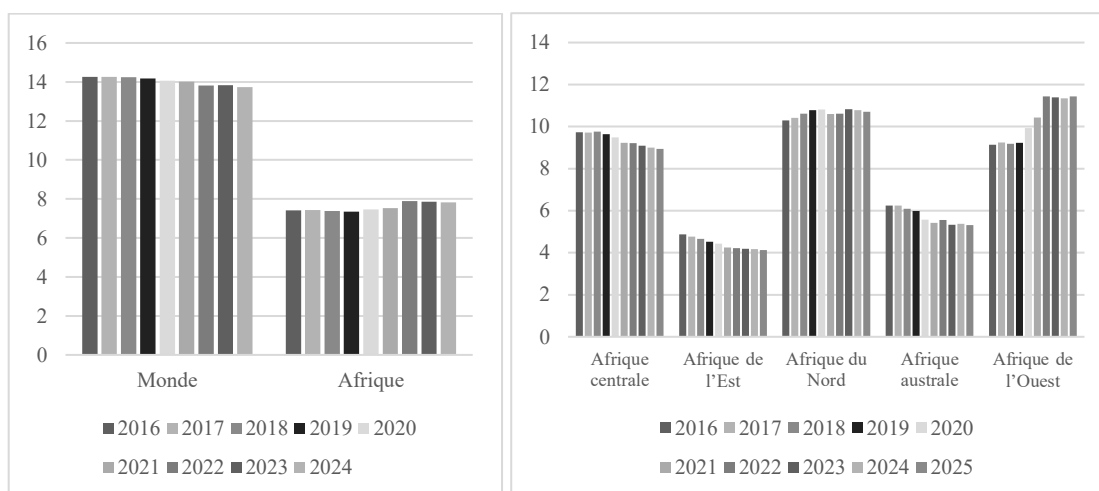
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

25. En 2025, l'emploi dans l'industrie manufacturière en proportion de l'emploi total s'élevait à 7,81 % en Afrique, un chiffre inférieur à la moyenne mondiale de 13,66 %, comme le montre la figure 29<sup>4</sup>. Les disparités sous-régionales ont persisté : l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest ont dépassé la moyenne continentale, tandis que l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe étaient à la traîne, ce qui soulignait la nécessité de renforcer les stratégies industrielles créatrices d'emplois, conformément, par exemple, aux objectifs de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Figure 29

**Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total, en Afrique et dans ses sous-régions et dans le monde, 2016-2025**

(en pourcentage)



Source : Organisation internationale du Travail, « Regional estimates generator », ILOSTAT. Disponible à l'adresse <https://rshiny.ilo.org/regional-aggregate2/> (consulté le 4 février 2026).

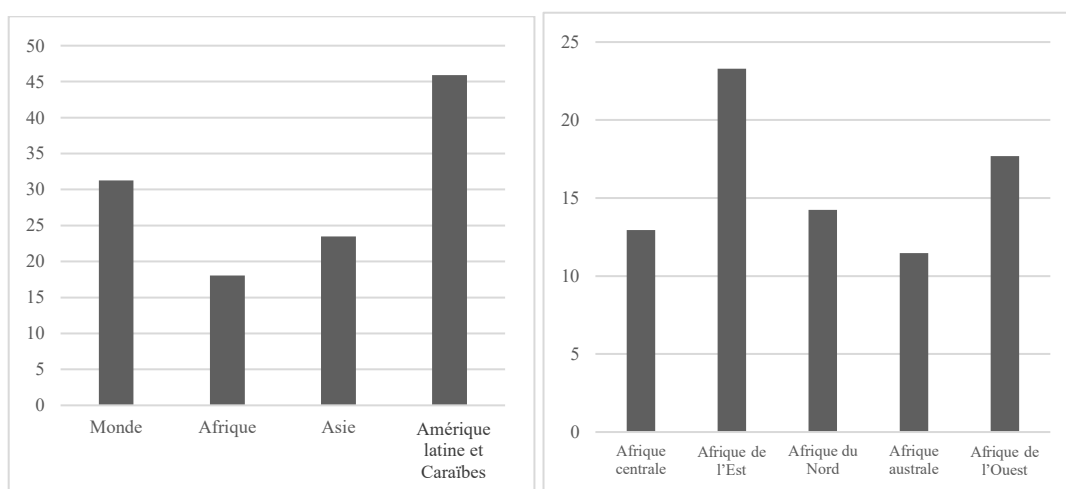
<sup>4</sup> Organisation internationale du Travail, « Regional estimates generator », ILOSTAT. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> (consulté le 4 février 2026).

### C. Objectifs de développement durable : cible 9.3 et indicateur 9.3.2

26. En 2025, la proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit s'élevait à 18,05 %, un chiffre nettement inférieur à la moyenne mondiale ainsi qu'aux moyennes pour l'Asie et pour Amérique latine et les Caraïbes. Les disparités ont persisté en Afrique, l'Afrique de l'Est affichant l'accès le plus large et l'Afrique australe le plus faible, comme le montre la figure 30.

Figure 30

**Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2025**  
(en pourcentage)

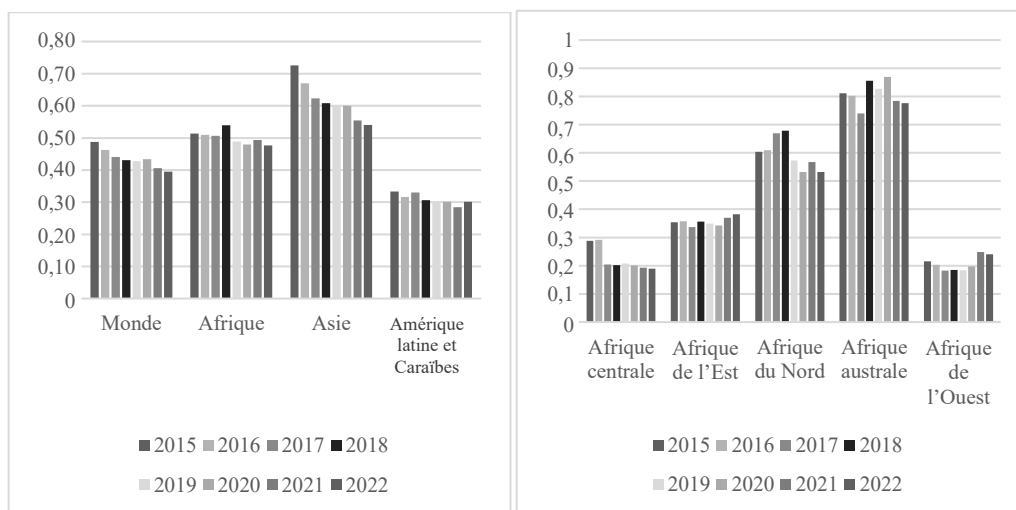


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

### D. Objectifs de développement durable : cible 9.4 et indicateur 9.4.1

27. En 2022, les émissions africaines de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée industrielle s'élevaient à 0,48 \$ par kg, un chiffre supérieur à la moyenne mondiale et à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes, mais inférieur à la moyenne pour l'Asie, comme le montre la figure 31. Entre 2015 et 2022, l'Afrique australe, suivie de l'Afrique du Nord, a affiché l'intensité d'émissions la plus élevée au niveau sous-régional, dépassant les niveaux continental et mondial, tandis que l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest étaient restées en dessous de la moyenne africaine.

Figure 31  
**Émissions de dioxyde de carbone des industries manufacturières par unité de valeur ajoutée manufacturière, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde, et dans le monde, 2015-2022**  
 (kilogrammes en dollars des États-Unis constants de 2015)

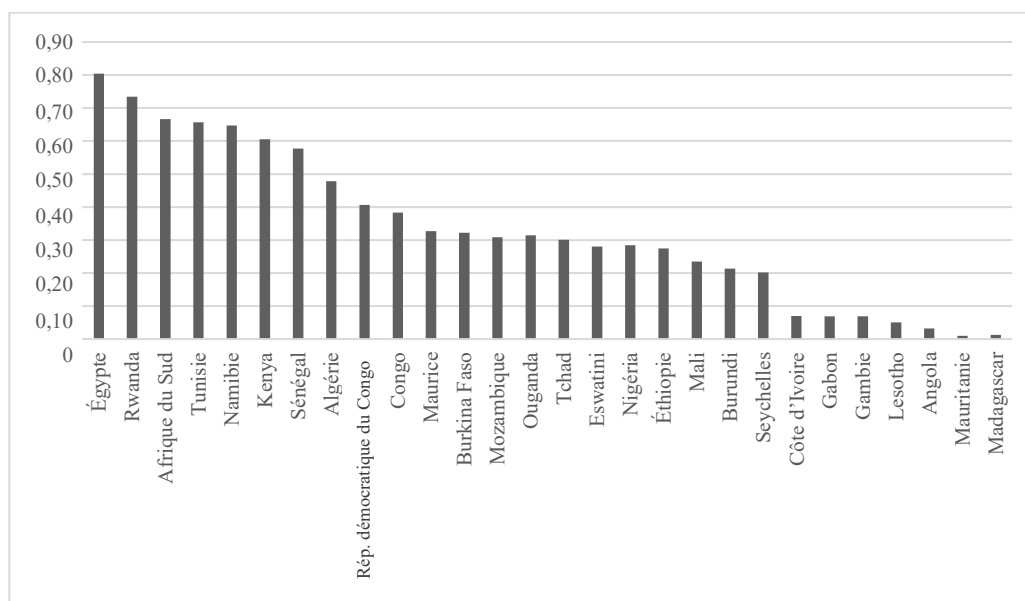


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

**E. Objectifs de développement durable : cible 9.5 et indicateurs 9.5.1 et 9.5.2**

28. Entre 2015 et 2023, les dépenses moyennes de recherche-développement en pourcentage du PIB ont été très variables dans les différents pays africains pour lesquels des données étaient disponibles. L'Égypte arrivait en tête du classement, suivie du Rwanda et de l'Afrique du Sud. C'est à Madagascar que l'on a enregistré le niveau le plus bas, comme le montre la figure 32.

Figure 32  
**Dépenses moyennes de recherche-développement en pourcentage du produit intérieur brut, dans certains pays africains, 2015-2023**  
 (en pourcentage)

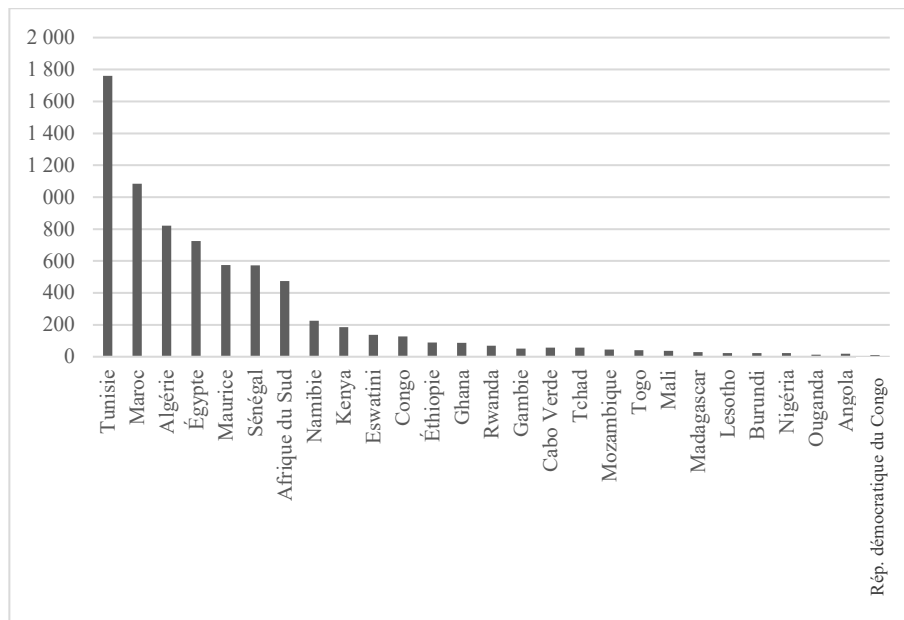


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

29. Parmi les pays africains pour lesquels des données étaient disponibles, les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie), affichaient la densité moyenne la plus élevée de chercheurs équivalents plein temps par million d'habitants, témoignant d'une capacité scientifique comparativement plus forte, comme le montre la figure 33.

Figure 33

**Nombre de chercheurs équivalents temps plein par million d'habitants, dans certains pays africains, 2015-2023**

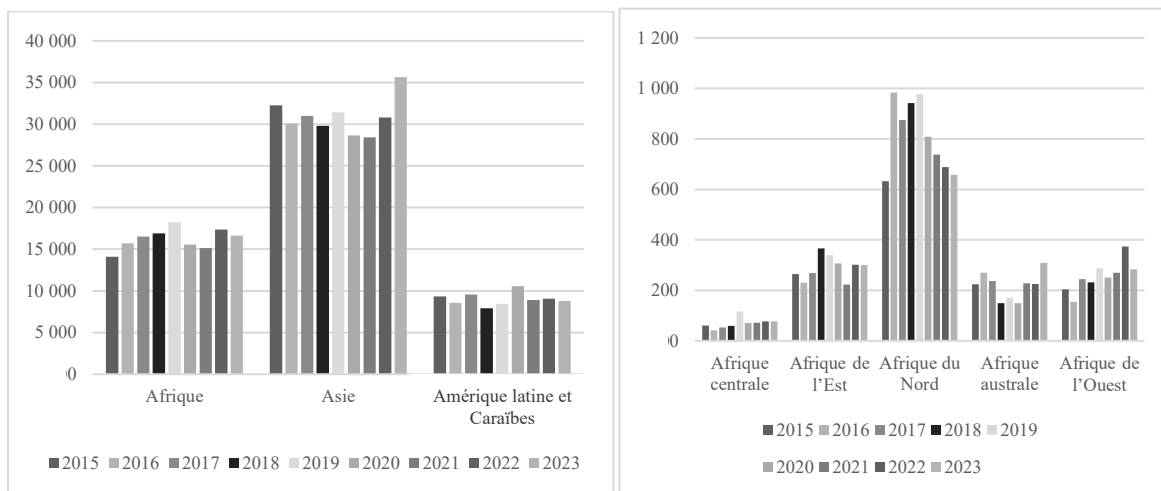


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

## F. Objectifs de développement durable : cibles 9.a, 9.b et 9.c et indicateurs 9.a.1, 9.b.1 et 9.c.1

30. Le montant total des apports de fonds publics alloué aux infrastructures en Afrique a été supérieur à celui observé en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais inférieurs à celui observé en Asie, qui est restée la région bénéficiaire la plus importante entre 2015 et 2023 (Figure 34a). Des tendances opposées ont été observées dans les différentes sous-régions africaines, l'Afrique centrale enregistrant les niveaux les plus bas, comme le montre la figure 34b.

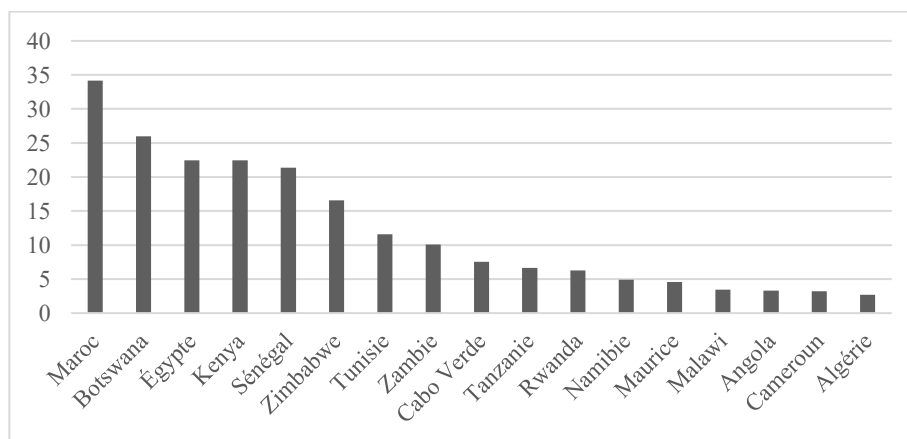
Figure 34  
**Montant total des apports de fonds publics alloué aux infrastructures, par bénéficiaire, en Afrique et dans ses sous-régions et dans certaines régions du monde, 2015-2023**  
 (en millions de dollars des États-Unis constants de 2023)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

31. Entre 2015 et 2022, parmi les pays africains pour lesquels des données étaient disponibles, le Maroc occupait la première place dans le secteur manufacturier de moyenne et haute technologie, sa contribution s'élevant à 34,14 % de la valeur ajoutée, devant le Botswana (25,99 %) ainsi que l'Égypte et le Kenya (22,47 % chacun). L'Algérie restait à la traîne à 2,69 %, témoignant du maintien de sa dépendance à l'égard d'un secteur manufacturier à faible valeur ajoutée, comme le montre la figure 35.

Figure 35  
**Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière de moyenne et haute technologie dans la valeur ajoutée totale, 2015-2022**  
 (en pourcentage)

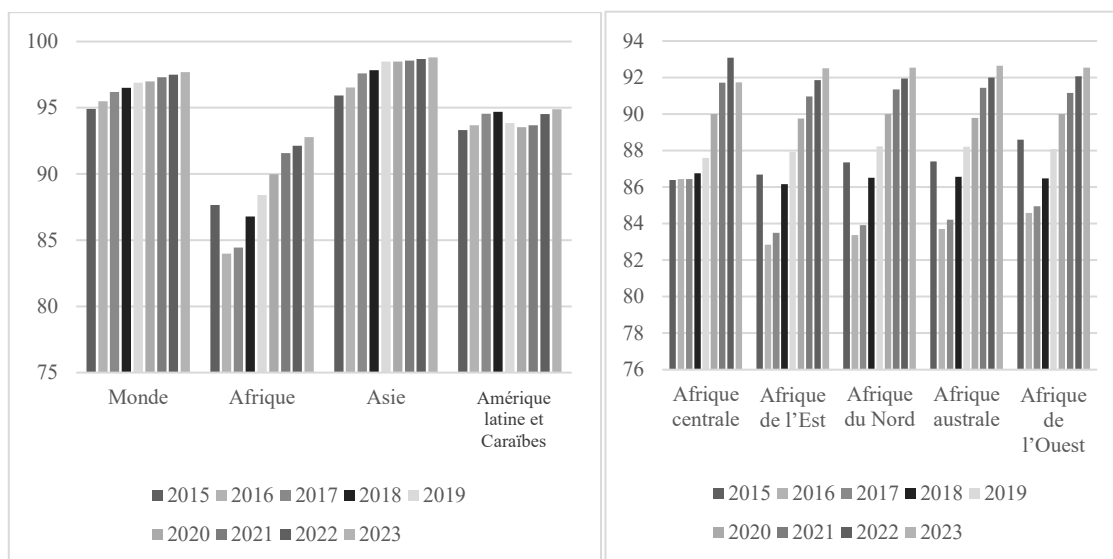


Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

32. En 2023, 92,8 % de la population africaine avaient accès au moins un réseau 2G, un chiffre inférieur à la moyenne mondiale de 97,7 %, à celle de l'Asie (98,8 %) et à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes (94,9 %). Dans la plupart des sous-régions africaines, la moyenne s'élevait à environ 93 % en 2023, comme le montre la figure 36.

Figure 36

**Proportion de la population ayant accès au moins à un réseau mobile 2G, en Afrique et dans ses sous-régions, dans certaines régions du monde et dans le monde, 2015 et 2020-2023**  
(en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

### G. Progrès d'ensemble

33. Les progrès de l'Afrique concernant l'objectif n° 9 et les objectifs stratégiques correspondants de l'Agenda 2063 ont été inégaux, mais notables. Il existe des points forts et des disparités au niveau sous-régional dans les infrastructures de transport routier, ferroviaire et aérien. La valeur ajoutée dans le secteur manufacturier et l'emploi restent inférieurs aux moyennes mondiales, même si l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest obtenaient des résultats relativement bons. Les petites entreprises industrielles prospèrent en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, mais leur accès au crédit est inégal. Les données montrent qu'il est nécessaire d'accélérer l'investissement dans la recherche-développement dans la plupart des sous-régions.

## V. Villes et communautés durables

Tableau 4

**Objectif de développement durable n° 11 et objectifs stratégiques qui y sont associés du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063**

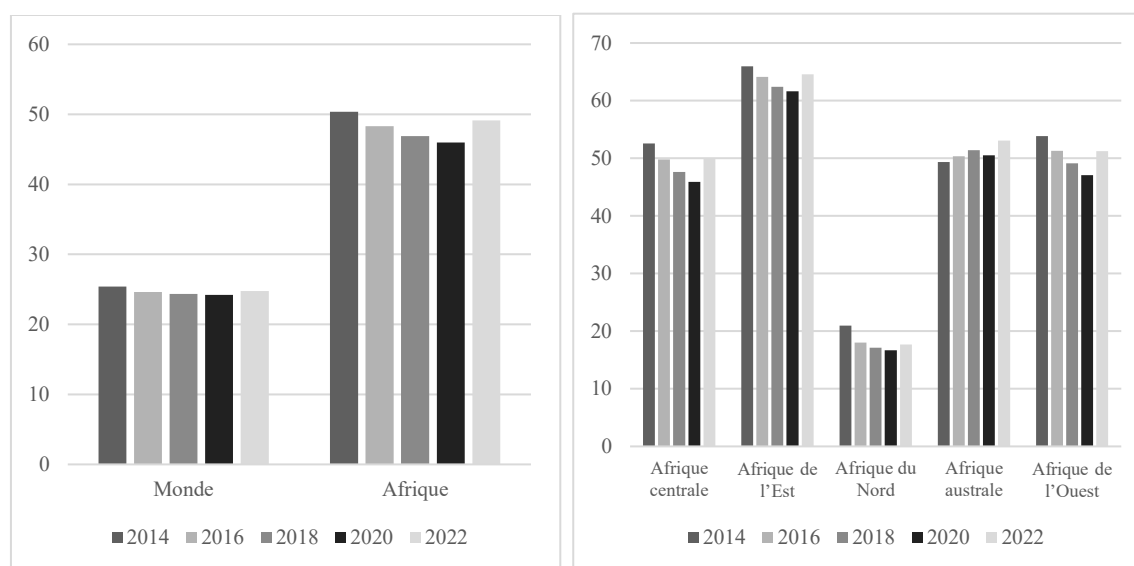
| Programme 2030   | Agenda 2063   |
|--|---|
| Objectif n° 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables | 2.3 : Construire des infrastructures de classe internationale qui sillonnent l'Afrique<br>1.5 : Renforcer la résilience climatique des économies et des communautés<br>3.1 : Promouvoir les valeurs et les pratiques démocratiques, les droits de l'homme et la justice et ancrer l'état de droit |

## A. Objectifs de développement durable : cible 11.1 et indicateurs 11.1.1

34. En Afrique, la proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis a été environ deux fois supérieure à la moyenne mondiale, mais elle a légèrement diminué, de 1,3 point de pourcentage, entre 2014 et 2022. En 2022, le taux sous-régional le plus bas a été enregistré en Afrique du Nord (17,7 %), tandis que le taux le plus élevé (64,6 %) a été observé en Afrique de l'Est, comme le montre la figure 37.

Figure 37

**Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats, en Afrique et dans ses sous-régions, et dans le monde, 2014, 2016, 2018, 2020 et 2022 (en pourcentage)**



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

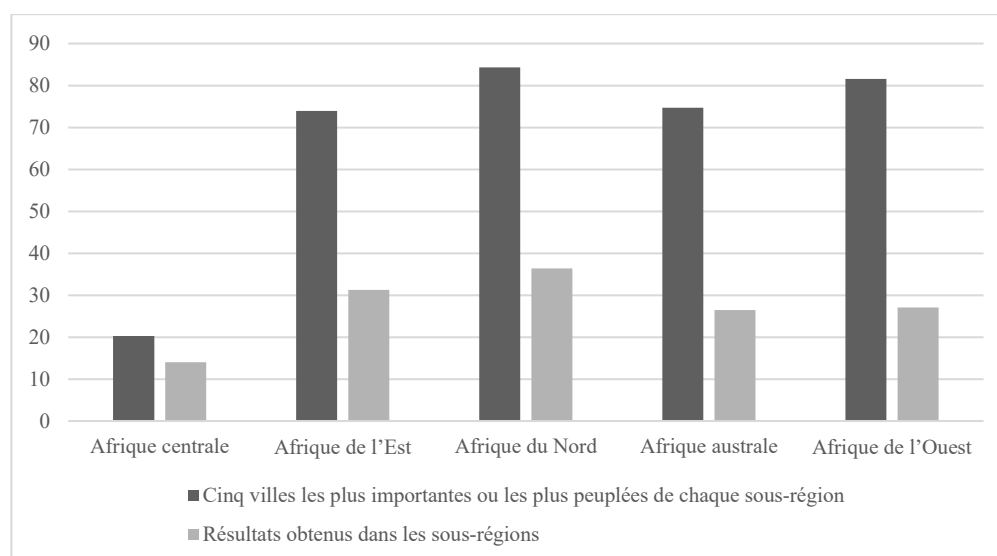
## B. Objectifs de développement durable : cible 11.2 et indicateur 11.2.1

35. Un accès aisé aux transports publics défini comme la présence dans un rayon de 500 mètres d'un arrêt d'un réseau de transport public, reste faible dans toute l'Afrique. La proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics était inférieure à 40 % dans toutes les sous-régions, comme le montre la figure 38, un chiffre nettement inférieur à la moyenne mondiale de 51,6 % pour 2022. L'accès était encore plus limité dans les villes qui n'étaient pas des capitales, en raison de réseaux limités et d'une urbanisation rapide, souvent non planifiée. Qui plus est, des disparités importantes persistaient au sein des sous-régions en ce qui concerne la moyenne des résultats des cinq premières villes de chaque sous-région en matière de facilité d'accès aux transports publics, par rapport à l'ensemble de la sous-région.

Figure 38

**Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, moyenne des cinq villes affichant les meilleurs résultats dans chaque sous-région par rapport à l'ensemble de la sous-région, 2020**

(en pourcentage)



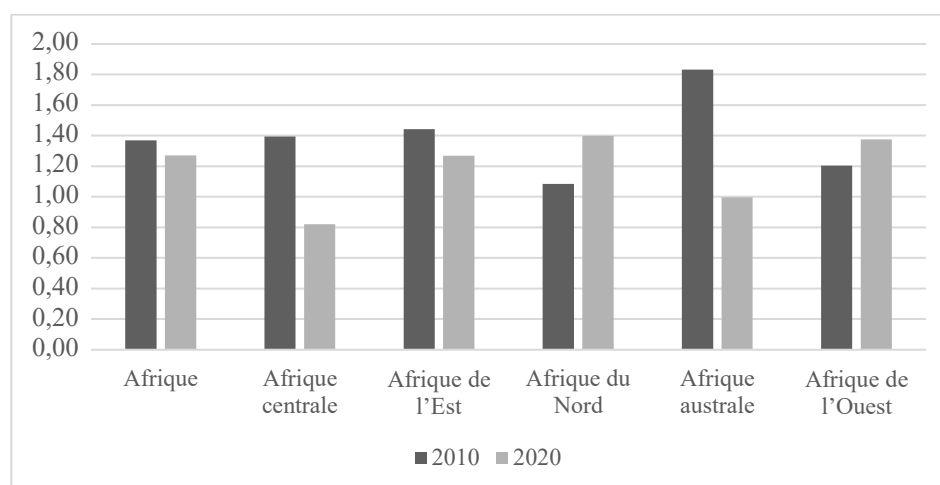
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**C. Objectifs de développement durable : cible 11.3 et indicateurs 11.3.1 et 11.3.2**

36. Le ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique est une mesure de l'efficacité de l'utilisation des terres en zones urbaines ; des valeurs inférieures ou égales à un indiquent une croissance compacte. Entre 2010 et 2020, les progrès accomplis dans plus de 200 villes africaines ont été inégaux. De manière générale, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont gagné en efficacité, tandis que l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest ont légèrement perdu en efficacité, comme le montre la figure 39.

Figure 39

**Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique en Afrique, 2010 et 2020**



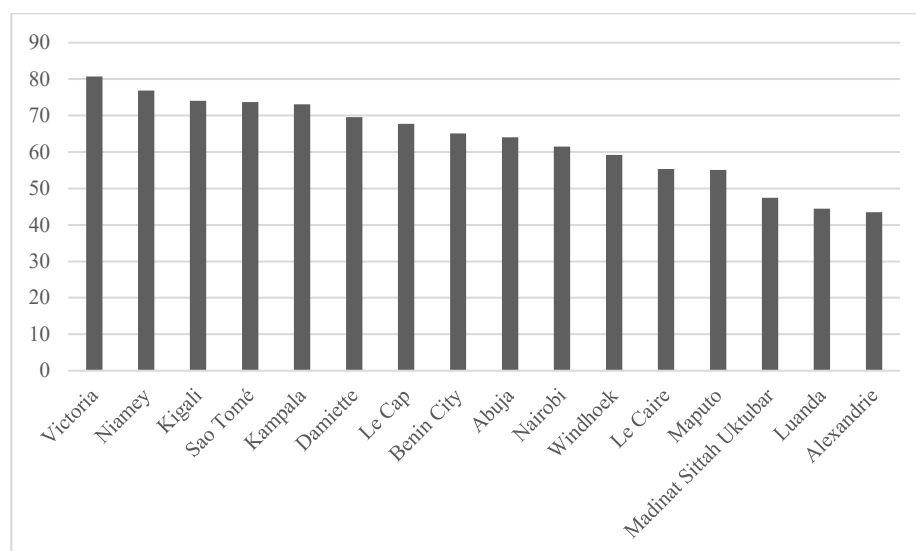
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

37. En ce qui concerne les villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique, les données relatives aux objectifs de développement durable ne couvraient, en 2024, que 12 pays africains et 16 villes africaines, ce qui a rendu matériellement impossible toute agrégation sous-régionale. Les données disponibles révèlent de fortes disparités dans la gouvernance participative. Parmi les villes ayant communiqué des données, Victoria arrivait en tête (80,7 %), suivie de Niamey (76,9 %) et de Kigali (74,1 %), tandis qu'Alexandrie, en Égypte, affichait le résultat le plus faible (43,5 %), comme le montre la figure 40.

Figure 40

**Proportion de 16 villes africaines ayant communiqué des données, dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique, 2024**

(en pourcentage)

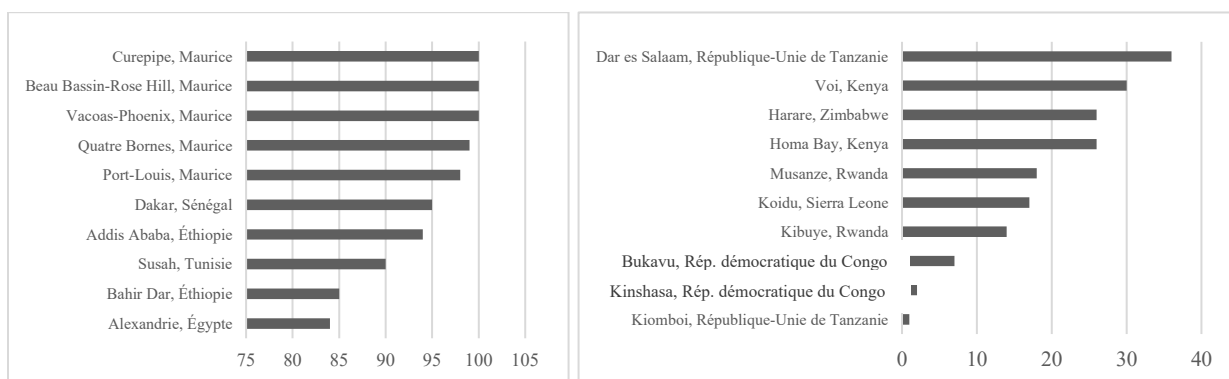


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

#### D. Objectifs de développement durable : cible 11.6 et indicateurs 11.6.1 et 11.6.2

38. Une proportion élevée de déchets municipaux solides collectés peut être le reflet d'une bonne capacité institutionnelle et d'un niveau très poussé de gouvernance urbaine et de développement économique. Aux fins de la présente analyse, on ne dispose de données que pour 30 villes réparties dans 17 pays africains pour la période 2020-2023, ce qui ne permet pas de procéder à une agrégation sous-régionale. Dans ce contexte limité, l'île Maurice arrivait en tête, avec une proportion quasi universelle dans ses villes, notamment à Curepipe (99,9 %), Vacoas-Phoenix (99,7 %) et Port-Louis (98,5 %). Parmi les autres villes ayant obtenu d'excellents résultats, on peut citer Dakar (95 %), Addis-Abeba (94 %) et Sousse (90 %). En revanche, la proportion était extrêmement faible à Kiomboi (République-Unie de Tanzanie) (1 %), à Kinshasa (2 %) et à Bukavu (République démocratique du Congo) (7 %), comme le montre la figure 41.

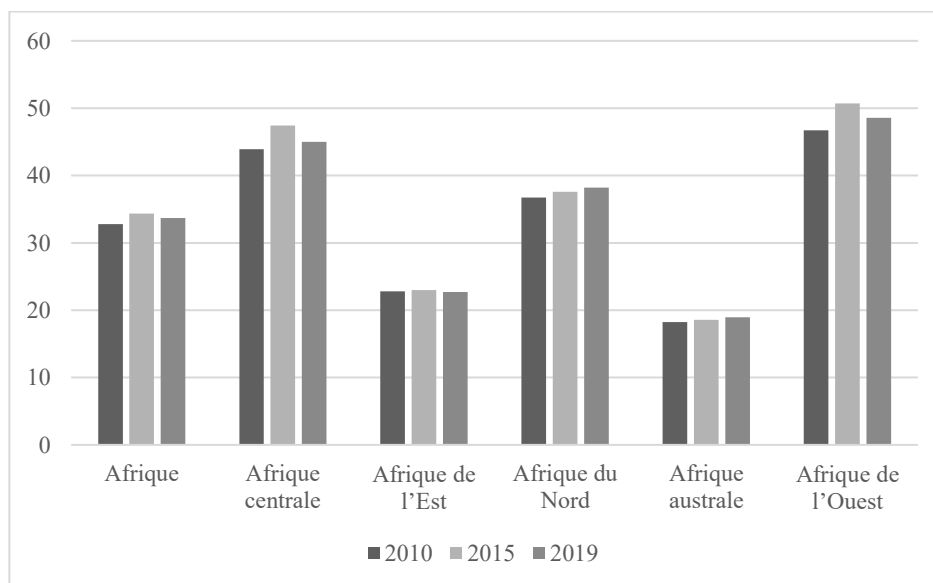
Figure 41  
**Les 10 premières villes africaines (en haut, à gauche) et les 10 dernières (en bas, à droite) ayant communiqué des données en proportion de déchets municipaux solides collectés, 2020-2023 (en pourcentage)**



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

39. En ce qui concerne la mesure de la qualité de l'air et de la pollution, le niveau moyen annuel de particules fines est passé de 32,8 % en 2010 à 33,7 % en 2019 en Afrique. Les taux les plus élevés ont été enregistrés en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, tandis que les plus bas ont été observés en Afrique de l'Est et en Afrique australe, comme le montre la figure 42.

Figure 42  
**Niveaux annuels moyens de particules fines <sup>a</sup>, en Afrique et dans ses sous-régions, 2010, 2015 et 2019**



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

<sup>a</sup> Particules fines dont le diamètre ne dépasse pas 2,5 micromètres.

**E. Objectifs de développement durable : cibles 11.7 et 11.a et indicateurs 11.7.1 et 11.a.1**

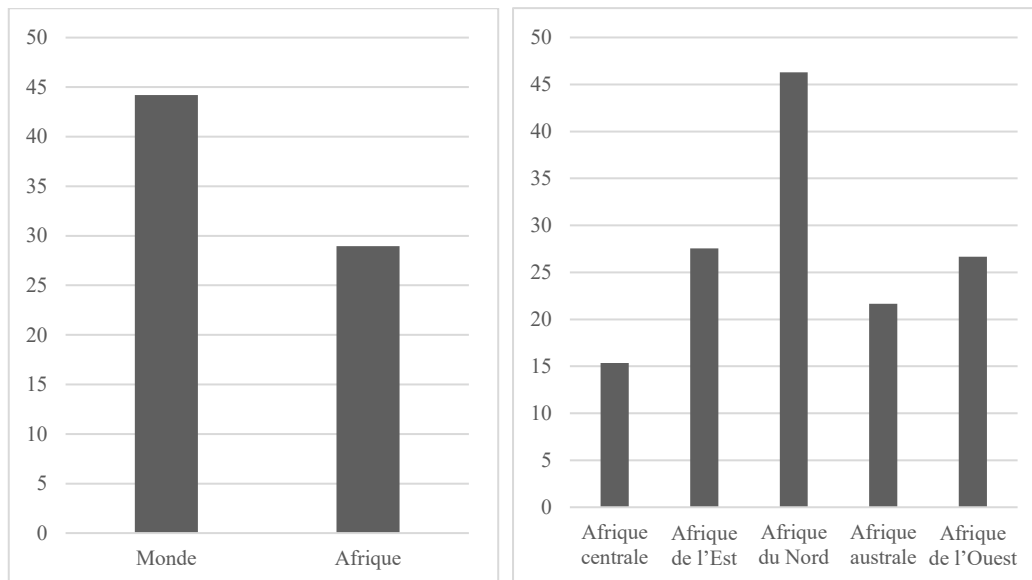
40. L'accès aux espaces publics en Afrique a été inégal : il est le plus faible en Afrique centrale (15,3 %) et le plus élevé en Afrique du Nord (46,3 %), mais avec de fortes disparités entre les pays (figure 43).

41. La gestion de la croissance urbaine s’est améliorée sur le continent, 49 pays ayant atteint les objectifs de l’indicateur 11.a.1 en 2023, contre 46 en 2020.

Figure 43

**Proportion moyenne de la population urbaine ayant aisément accès à des espaces publics ouverts, dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2020**

(en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**F. Progrès d’ensemble**

42. L’Afrique a progressé de manière limitée et inégale en ce qui concerne l’objectif de développement durable n° 11, avec une légère diminution de la proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, mais avec des écarts persistants dans l’accès aux transports publics, l’efficacité de l’utilisation des sols, la qualité de l’air, la gestion des déchets et l’accès aux espaces publics. Bien que l’adaptation des politiques publiques se soit améliorée, de fortes disparités persistent entre les sous-régions et les villes, ce qui met en évidence les difficultés que continue de poser la gestion de l’urbanisation rapide. Le manque de données entrave la mesure de plusieurs indicateurs.

**VI. Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Tableau 5

**Objectif de développement durable n° 17 et objectifs stratégiques qui y sont associés du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l’Agenda 2063**

| Programme 2030  | Agenda 2063  |
|---|--|
| Objectif n° 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser | 2.2 : Créer et opérationnaliser les institutions financières et monétaires continentales<br>2.3 : Construire des infrastructures de classe mondiale qui sillonnent l’Afrique<br>7.2 : Aider l’Afrique à assumer pleinement la responsabilité du financement de son développement |

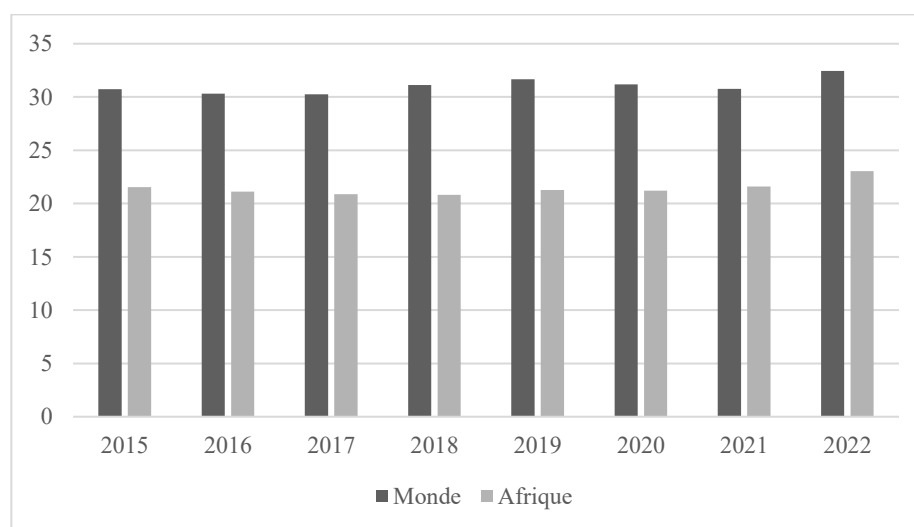
## A. Objectifs de développement durable : cible 17.1 et indicateurs 17.1.1 et 17.1.2

43. L'objectif n° 17 porte sur les facteurs essentiels du développement durable, en mettant l'accent sur la coopération internationale, le financement du développement, le commerce, la technologie et l'innovation, les statistiques et le renforcement des capacités, qui constituent des puissants moteurs pour la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Il est la pierre angulaire de la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

44. En Afrique, les recettes publiques représentaient en moyenne 23 % du PIB en 2022, un chiffre nettement inférieur à la moyenne mondiale de 32 %, comme le montre la figure 44. En 2022, 57 % des budgets nationaux africains étaient financés par les impôts, un chiffre proche de la moyenne mondiale de 59 %, comme le montre la figure 45.

Figure 44

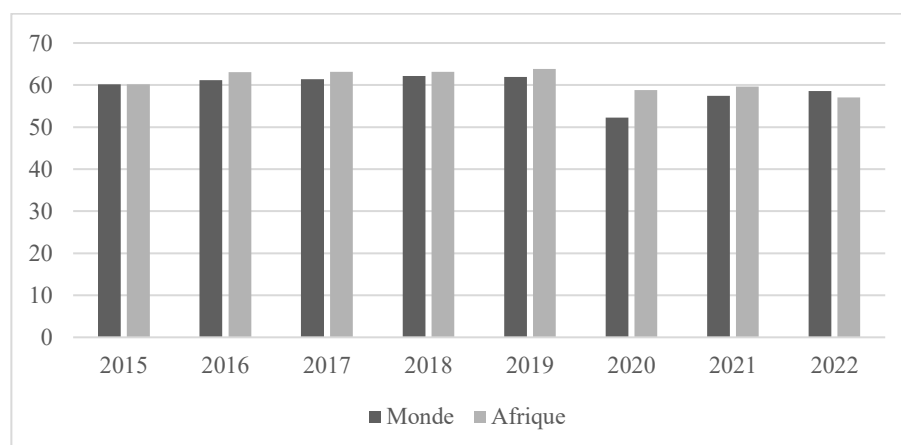
**Total des recettes publiques, dans le monde et en Afrique, 2015-2022**  
(en pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

Figure 45

**Proportion moyenne des budgets nationaux financés par les impôts intérieurs, dans le monde et en Afrique, 2015-2022**  
(en pourcentage des impôts intérieurs)



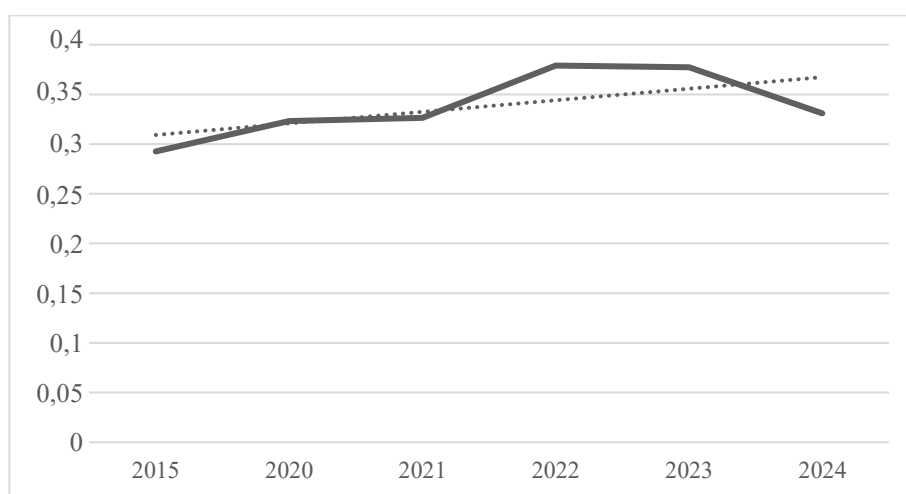
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

## B. Objectifs de développement durable : cible 17.2 et indicateurs 17.2.1

45. Entre 2023 et 2024, l'APD a diminué de 0,05 point de pourcentage : en 2024, les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont consacré en moyenne 0,33 % de leur revenu national brut à l'APD, contre 0,38 % en 2023, comme le montre la figure 46, ce qui était nettement inférieur au niveau de 0,7 % prévu dans la cible 17.2, que seuls le Luxembourg, la Norvège et la Suède avaient atteinte. Par ailleurs, le montant total de l'APD alloué à l'Afrique s'est élevé à 35,9 milliards de dollars en 2023, soit une baisse en termes réels de 8,8 % par rapport à 2021.

Figure 46

**Montant moyen consacré à l'aide publique au développement par les membres du Comité d'aide au développement, 2015-2024**  
(en pourcentage du revenu national brut)



*Source* : Organisation de coopération et de développement économiques, « CAS2A : Versements d'aide (APD) vers les pays et régions », Explorateur des données de l'OCDE (consulté le 31 août 2025) ; Ibid., « CAD5 : Aide (APD) par secteur et par fournisseur », Explorateur des données de l'OCDE (consulté le 20 février 2026).

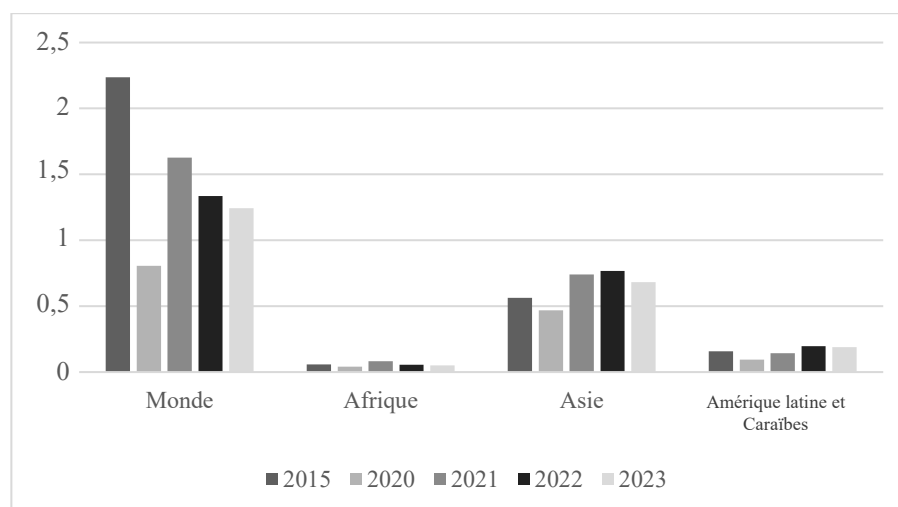
## C. Objectifs de développement durable : cible 17.3 et indicateurs 17.3.1 et 17.3.2

46. Les flux d'investissement étranger direct à destination de l'Afrique sont restés extrêmement faibles par rapport au total des flux à destination de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes, comme le montre la figure 47. En revanche, les envois de fonds sont restés une source importante de financement pour le continent, comme le montre la figure 48.

Figure 47

**Investissement étranger direct, dans le monde et dans certaines régions, 2015-2023**

(en milliers de milliards de dollars des États-Unis)



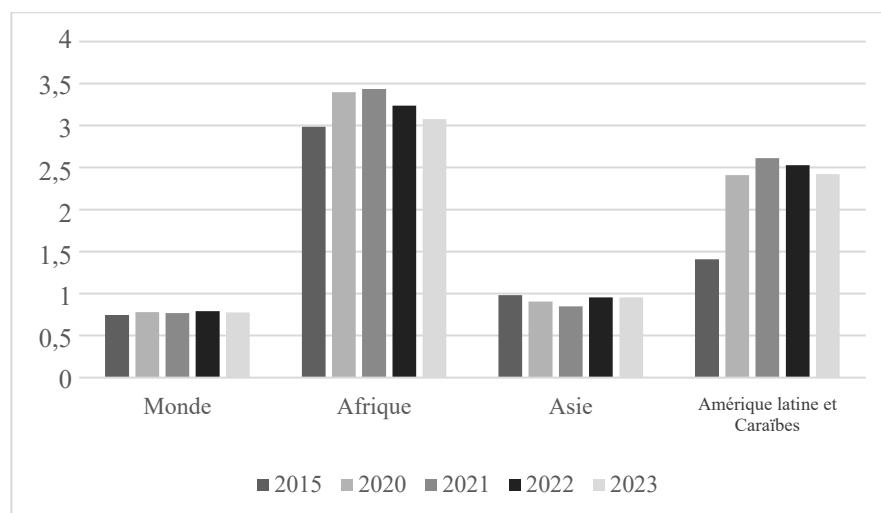
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

47. Les envois de fonds, en volume et en pourcentage du PIB, continuent d'afficher une tendance positive en Afrique, dépassant les moyennes mondiales et les moyennes pour l'Asie et pour l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2023, les envois de fonds en proportion du PIB représentaient 3,1 % pour l'Afrique, contre 0,8 % dans le monde, comme le montre la figure 48.

Figure 48

**Envois de fonds en proportion du produit intérieur brut total, dans le monde et dans certaines régions, 2015-2023**

(en pourcentage)



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

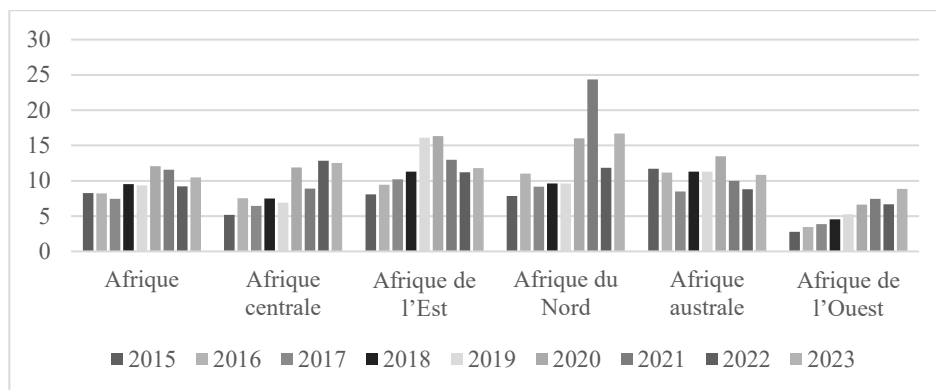
#### **D. Objectifs de développement durable : cible 17.4 et indicateur 17.4.1**

48. Le service de la dette en pourcentage des exportations en Afrique représentait 10,5 % des exportations en 2023, comme le montre la figure 49. Cela reflète une augmentation de 11 % entre 2015 et 2023. Durant cette période,

le service de la dette a connu une forte hausse de 221,3 % en Afrique de l’Ouest et de 142,5 % en Afrique centrale, respectivement, et la seule sous-région où une baisse a été enregistrée, de 7,4 %, était l’Afrique australe.

Figure 49

**Service de la dette en proportion des exportations de biens et services, en Afrique et dans ses sous-régions, 2015 et 2019-2023**  
(en pourcentage)



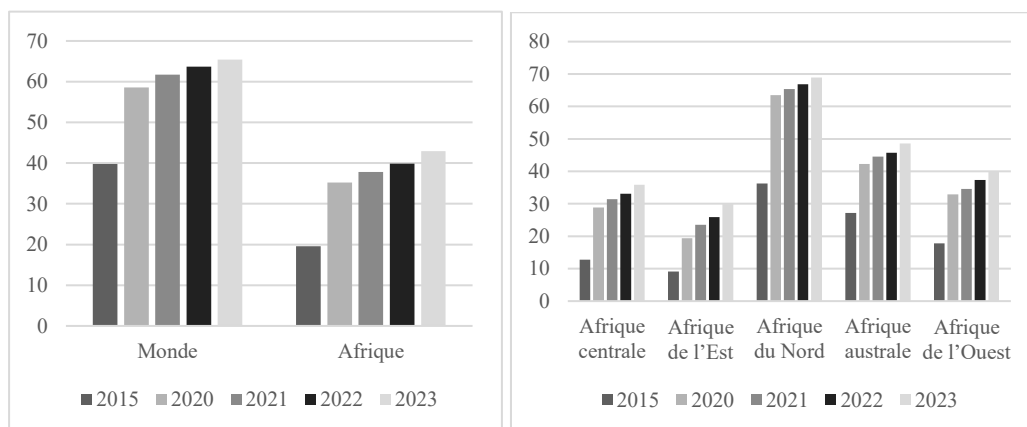
Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**E. Objectifs de développement durable : cibles 17.6 et 17.8 et indicateurs 17.6.1 et 17.8.1**

49. On constate une hausse notable de l’utilisation d’Internet en Afrique, passant de 19,6 % de la population en 2015 à 42,9 % en 2023. L’Afrique du Nord arrivait en tête du continent, avec 68,9 % en 2023. On remarque en particulier que l’Afrique de l’Est a vu sa part plus que tripler durant la période, même si elle partait d’un niveau faible, tandis que l’Afrique centrale a plus que doublé la sienne, comme le montre la figure 50.

Figure 50

**Proportion de la population utilisant Internet dans le monde et en Afrique et dans ses sous-régions, 2015 et 2020-2023**  
(en pourcentage)



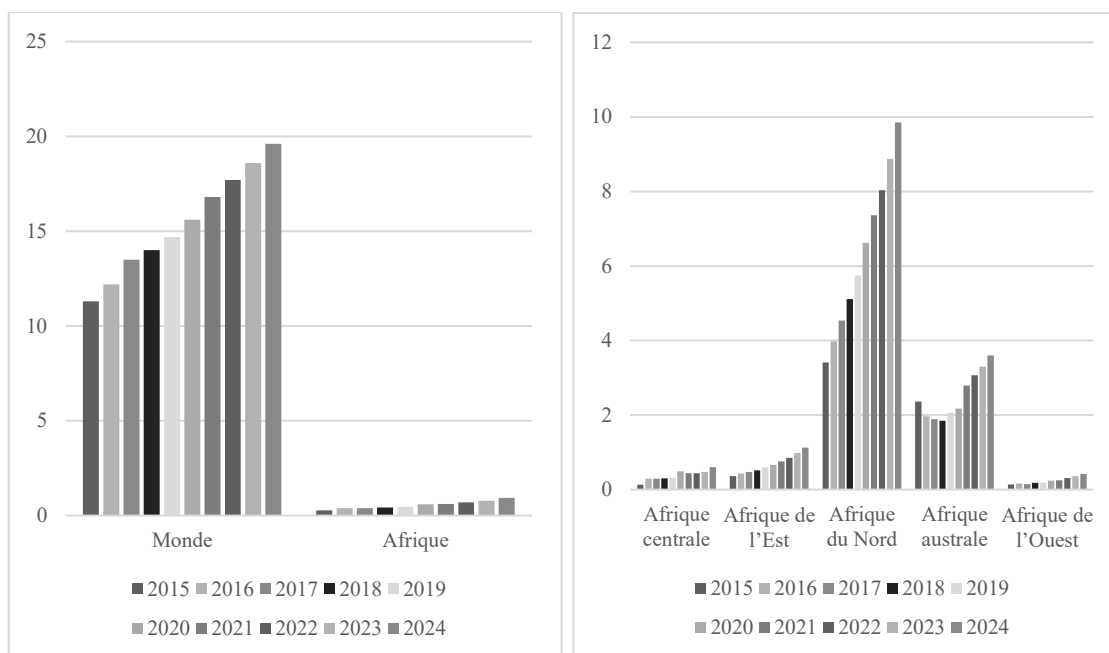
Source : CEA, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 4).

50. En 2024, le nombre moyen d’abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe par 100 habitants était de 19,6 au niveau mondial, contre seulement 0,9 par 100 habitants en Afrique. C’est en Afrique du Nord que le nombre d’abonnements était le plus élevé sur le continent, alors que c’est en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale qu’il était le plus faible. Entre 2015

et 2024, la croissance a été marquée en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, même si elle partait d'un niveau très bas, comme le montre la figure 51.

Figure 51

**Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, dans le monde, en Afrique et dans ses sous-régions, 2015-2024**

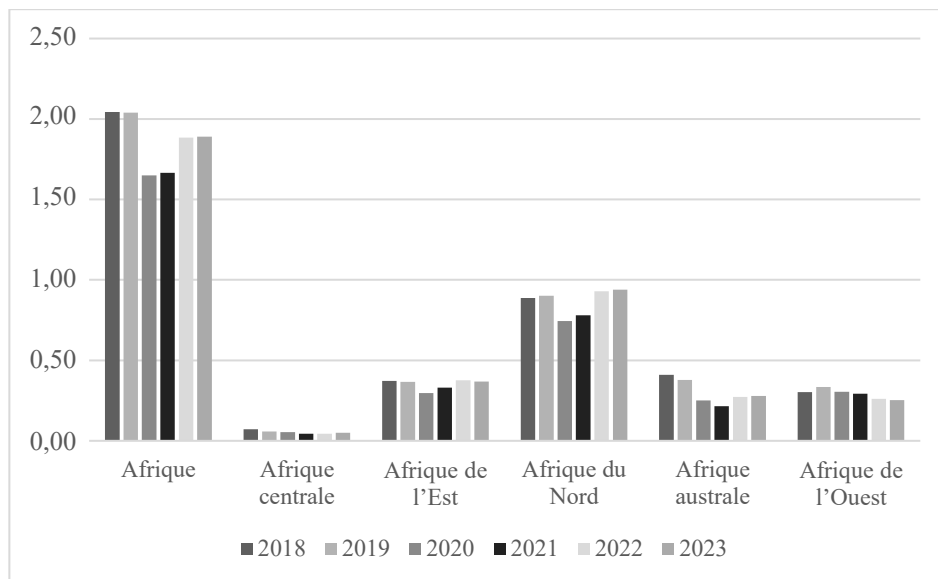


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**F. Objectifs de développement durable : cible 17.11 et indicateur 17.11.1**

51. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales de biens et services est restée faible et pratiquement inchangée, ne reculant que légèrement, étant ramenée de 2,0 % en 2018 à 1,9 % en 2023. Au niveau sous-régional, l'Afrique du Nord arrivait en tête, suivie de l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique centrale était la sous-région qui contribuait le moins, comme le montre la figure 52.

Figure 52  
**Part de l’Afrique et de ses sous-régions dans les exportations mondiales de marchandises, 2018-2023**  
 (en pourcentage)

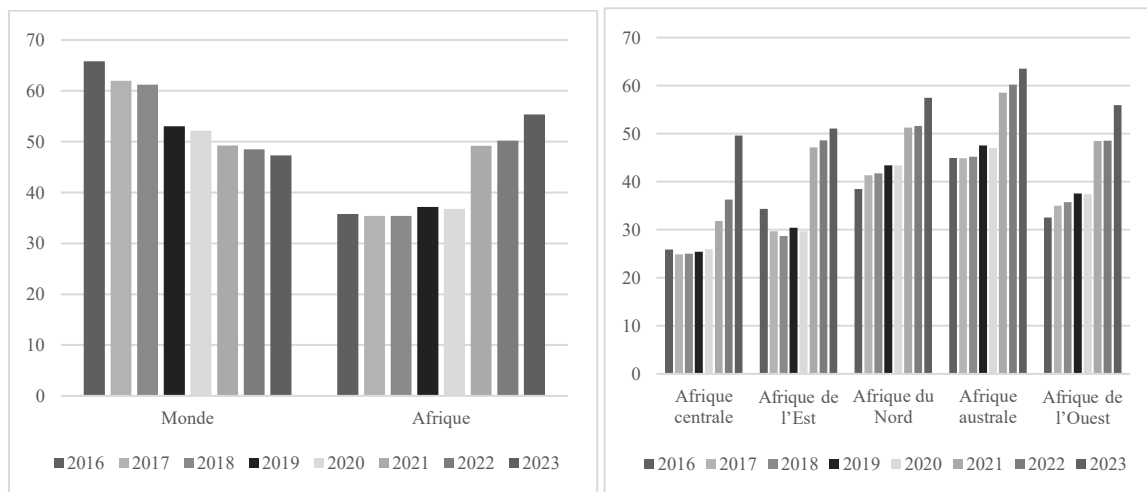


Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

**G. Objectifs de développement durable : cible 17.18 et indicateurs 17.18.1**

52. Il est essentiel de disposer de données de qualité et actualisées pour suivre les progrès accomplis dans l’accomplissement du Programme 2030, de l’Agenda 2063 et des plans nationaux. Au cours de la dernière décennie, les infrastructures de données en Afrique se sont améliorées, les scores de l’indice de performance ayant augmenté dans toutes les sous-régions entre 2019 et 2023, période à laquelle l’Afrique du Nord et l’Afrique australe occupaient la tête du classement, suivies de près par l’Afrique de l’Ouest, comme le montre la figure 53.

Figure 53  
**Scores de l’indice de performance des infrastructures de données dans le monde, en Afrique et dans ses sous-régions, 2019-2023**



Source : Nations Unies, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (voir figure 1).

## H. Progrès d'ensemble

53. Les progrès réalisés en Afrique en ce qui concerne l'objectif n° 17 ont été inégaux, l'augmentation du niveau d'endettement, la faible mobilisation des ressources nationales et l'aide limitée étant sources de difficultés. Pour accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, il faut recourir à des modes de financement novateur, utiliser plus largement les envois de fonds et l'investissement étranger direct, accroître le financement à des conditions concessionnelles et renforcer la coopération Sud-Sud.

## VII. Principaux messages et principales recommandations

54. Les progrès accomplis en Afrique au regard de l'objectif n° 6 sont inégaux et fragiles. Bien que l'accès à l'eau se soit amélioré, l'assainissement, la qualité de l'eau et l'utilisation rationnelle des ressources en eau accusent un retard, avec des disparités sous-régionales. Il conviendrait de donner la priorité à l'intensification de l'investissement, au renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau et à l'amélioration du traitement des eaux usées.

55. En ce qui concerne la réalisation de l'objectif n° 7 en Afrique, le continent régresse, malgré les progrès dans l'accès à l'électricité et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables. Pour combler les lacunes relatives à l'accès dans les zones rurales, aux modes de cuisson propres et à l'investissement, il faut renforcer le financement de l'action climatique, intégrer l'énergie au niveau transfrontière et accélérer le déploiement de solutions énergétiques décentralisées sous l'impulsion du secteur privé.

56. Des progrès inégaux mais prometteurs ont été accomplis sur le continent en ce qui concerne l'objectif n°9. Il est essentiel de renforcer l'intégration des infrastructures, de développer le financement de l'industrie, d'accélérer le développement d'un secteur manufacturier créateur d'emplois, d'élargir l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit, de stimuler la recherche-développement et de tirer parti des avantages liés à la décarbonation pour mener à bien la transformation industrielle inclusive.

57. Les progrès accomplis en Afrique au regard de l'objectif n°11 restent inégaux, avec une réduction lente du nombre de quartiers de taudis, des retards dans l'accès aux transports et dans la qualité de l'air, ainsi que des inefficacités persistantes dans la planification. Il conviendrait de donner la priorité aux services urbains inclusifs, à la mobilité durable, à l'amélioration de l'aménagement du territoire, au renforcement de la gestion environnementale et à l'extension des systèmes de données au niveau municipal.

58. La volatilité du financement, la faible mobilisation des recettes et le manque de données freinent les progrès dans la réalisation de l'objectif n°17 en Afrique. Il conviendrait de donner la priorité à la facilitation de la mobilisation des recettes intérieures, à la mise à profit des envois de fonds et de la connectivité numérique, à la promotion de l'investissement durable et de l'intégration régionale, au renforcement de la cohérence des politiques et à l'investissement dans des systèmes statistiques solides.